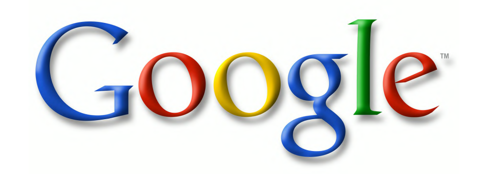
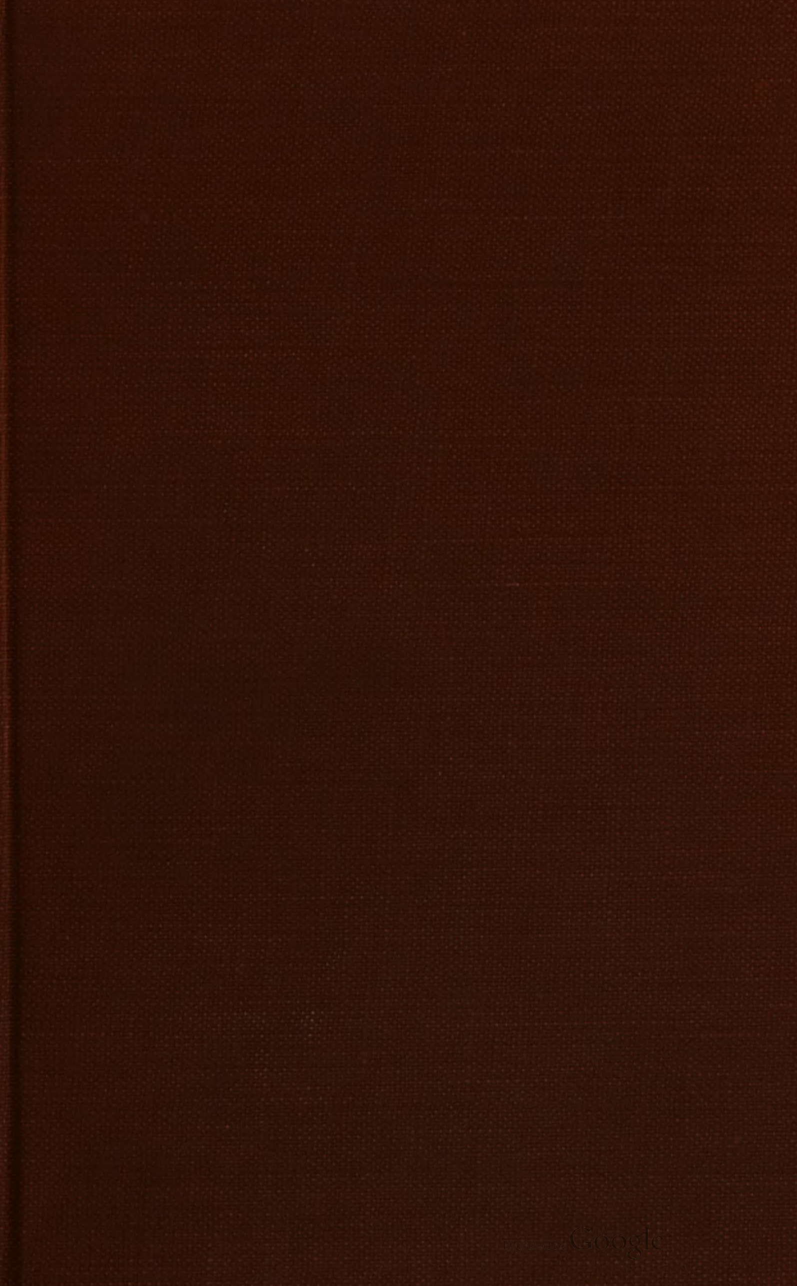





HARVARDIANA · IN · NOV · ANG · ACADEMIA
ET
VE
RI
TAS
CHRISTO
ECCLESIAE

DU SORT DE LA FEMME

DANS LES

TEMPS ANCIENS ET MODERNES

PAR

H. G. Moke,

Professeur à l'Université et à l'Athénée de Gand,
Membre de l'Académie Royale de Belgique,
Officier de l'Ordre de Léopold.



GAND,
ALF. CAREL, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
Place de la Calandre, 14.

1860.

DU SORT DE LA FEMME

DANS LES

TEMPS ANCIENS ET MODERNES.


Digitized by Google

DU SORT DE LA FEMME

DANS LES

TEMPS ANCIENS ET MODERNES.

PRÉFACE.

La femme est-elle destinée à occuper dans la société régulière une position aussi élevée que celle de l'homme ?

La raison et la conscience nous le disent ; mais malgré leur témoignage, l'état de la civilisation a offert jusqu'ici à la mise en pratique de ce principe d'égalité tant d'obstacles difficiles à vaincre que sa

réalisation a paru longtemps impossible.

La comparaison attentive des faits complète cependant la certitude de cette loi. Ils prouvent que la liberté de la femme a toujours été pour elle un élément de progrès moral et pour la société une garantie d'ordre et d'union, qui s'affermit encore à mesure que la situation de l'épouse se relève chez les peuples les plus avancés.

D'autre part, les liens de la famille s'affaiblissent et son caractère se dégrade, chaque fois que l'oppression ou l'aveuglement faire déchoir la compagne de l'homme de son rang légitime.

Depuis longtemps cette grande règle avait été aperçue ou pressentie par les moralistes; mais la science historique n'en possédait pas d'une manière assez complète la dé-

monstration expérimentale, avant que la vie des nations modernes lui eût offert des résultats plus décisifs que ceux de la civilisation ancienne. Les esprits sceptiques et défiants pouvaient méconnaitre l'autorité de la théorie ; ils offenseraient la raison s'ils prétendaient aujourd'hui nier le langage des exemples.

Les progrès accomplis jusqu'à l'époque actuelle présentent une double leçon en nous faisant découvrir, à côté d'une loi qui rassure et qui console, des besoins sociaux sur lesquels l'attention doit encore se porter. Voilà le sens de ce livre. Les idées que j'y expose ont déjà été émises dans un certain nombre de conférences données depuis quatre ans. Elles datent donc d'assez loin pour n'être pas le produit éphé-

mère de l'impression du moment. En les publiant j'obéis à l'autorité d'une conviction que l'examen n'a fait qu'affermir. Leur enchainement est le résultat de l'ordre dans lequel les faits se sont produits et que je me suis borné à suivre.

Le débordement des utopies jette aujourd'hui quelque défaveur sur les idées qui portent le cachet de la témérité. Partageant à cet égard la défiance commune, j'ai laissé en général aux lecteurs le soin de déduire des indications positives le sens philosophique qu'elles peuvent offrir, et dans l'examen des questions délicates que présente l'histoire de la femme c'est en témoin plutôt qu'en juge que j'ai voulu parler. Cependant je ne me suis pas abstenu d'entrer dans les explications qui me

paraissaient nécessaires. Je prie ceux qui ne les accepteront pas de croire du moins à la sincérité avec laquelle je les ai proposées.

On m'accusera, je le crains, de m'être laissé éblouir par les progrès éclatants de la liberté de la femme et de son influence en Angleterre et en Amérique, sans tenir suffisamment compte des qualités modestes mais précieuses qu'à développées le système d'éducation plus restrictif établi dans d'autres pays. Ce reproche peut ne pas être injuste, mais si je suis tombé dans la faute que j'indique ici, je crois qu'elle était presque inévitable. Les vertus douces sont celles qui se dérobent le plus au grand jour et dont il est le moins facile de constater la force relative. La

vie domestique voile ses trésors intimes, et quelle que puisse avoir été sous ce rapport l'expérience de l'écrivain, il n'a guère le droit de se mettre en scène pour livrer à la raison publique l'écho de ses sentiments personnels à titre de vérité générale.

Certainement, la femme a presque toujours un fonds de nobles qualités qui la rend supérieure à sa condition sociale et qui ne permet pas de ne mesurer ses titres réels que sur ses mérites apparents.

*Ce que j'ai eu sujet de dire de sa situation présente en Belgique paraîtra trop sévère à ceux qui ne remarqueront que les censures. Il n'a été donné qu'à l'auteur d'*Emile *de voir ses critiques*

acceptées avec reconnaissance. Je ne m'attends pas à être aussi heureux que lui, cependant j'ose affirmer que les réformes dont j'ai signalé le besoin ne m'ont été suggérées que par le désir d'adoucir des souffrances profondes. Ce n'est pas qu'à la peinture que j'en ai faite se mêlent en rien les souvenirs de ma propre existence. Ils ne me n'auraient rappelé que du bonheur reçu, et ne pouvaient éveiller en moi que des sympathies.



PREMIÈRE PARTIE.

LA FEMME

DANS LES TEMPS ANCIENS.

CHAPITRE PREMIER.

La famille dans l'état de nature.

—

La femme, n'étant point destinée à l'ordre de travaux qui exige le développement de la force physique chez l'homme, n'a pas reçu en partage autant de vigueur que lui, et cette inégalité l'expose à être constamment opprimée pendant l'âge où la raison et le sentiment de la justice n'ont qu'un empire incertain sur la société humaine. Aussi la voyons-nous réduite chez les peuples les plus grossiers

à une condition voisine de l'esclavage; les nègres, les peaux-rouges, les sauvages de l'Australie se font servir par leurs compagnes, règnent sur elles par la violence et leur interdisent jusqu'à la plainte. Ce despotisme cruel tend à s'effacer chez les nations moins barbares; mais l'ordre ne triomphe que lentement des résistances de l'égoïsme et de la brutalité.

Le premier élément de la vie sociale est l'affection qui seule d'abord forme le principe et le lien de la famille. L'existence même de notre race serait impossible si le père et la mère ne restaient pas unis, jusque dans l'état le plus sauvage, autour du berceau de leurs enfants. Cette association naturelle se forme par le simple effet de l'instinct chez les animaux. Elle se prolonge pendant

la croissance de leurs petits, et cesse ordinairement dès qu'ils sont devenus capables de pourvoir à leurs besoins. Mais l'union de l'homme et de la femme ne peut pas avoir un caractère si passager, car la faiblesse de l'enfant et son incapacité absolue de vivre sans assistance se prolongent pendant l'espace de plusieurs années, phénomène auquel rien ne répond chez les êtres d'ordre inférieur. Ceux-ci en effet devant toujours rester les esclaves de l'instinct, sont complets dès qu'ils ont acquis les forces du corps. Mais la créature plus noble qui seule sur la terre jouira de la raison et de la liberté doit apprendre à en faire usage avant d'être laissée à elle-même. Le quart de la durée moyenne de sa vie est à peine suffisant à cet apprentissage que l'enfance ne peut ordinairement recevoir

que de ceux dont l'amour la protège.

Ainsi échoit au père et à la mère une double tâche, celle de pourvoir à l'existence corporelle de l'enfant et celle de former son intelligence et son cœur aux nécessités qui résultent de sa destinée. L'observation a fait reconnaître que, conformément à l'ordre pressenti par la raison, cette tâche est partout acceptée avec assez de dévouement pour que la famille se continue; mais c'est la femme surtout qui exerce une influence décisive sur son affermissement. Plus aimante que l'homme, c'est elle dont l'affection conjugale s'altère le moins. Dotée d'une nouvelle source de tendresse quand elle devient mère, son cœur puise dans le pouvoir merveilleux de ce sentiment une force incomparable. Son dévouement infini, que redouble au lieu de l'affaiblir le

nombre de ses épreuves suffit, à toutes les exigences de sa tâche, aux besoins physiques et moraux des jeunes êtres qui grandissent sous sa protection, et après avoir nourri leur première enfance du lait de son sein elle répand dans leur âme les inspirations de son amour et de son intelligence. C'est par elle que même dans l'état le moins avancé de l'espèce humaine l'union domestique se maintient et fonde la base sur laquelle s'élèvera un jour l'édifice de la société.

Mais le sauvage, sans abandonner la mère de ses enfants, la force quelquefois à entrer en partage de son rôle d'épouse avec d'autres femmes. En vain la nature a-t-elle égalisé la proportion numérique des deux sexes : l'état d'hostilité où vivent le plus souvent les tribus errantes dévore une partie des guerriers et laisse

subsister en plus grand nombre les jeunes filles. La polygamie devient donc possible, et avec elle entre dans la famille primitive l'élément de jalousie et de discorde qui rend inévitable la transformation de l'époux en tyran.

Cette forme violente d'association ne semble pouvoir se généraliser que chez les races les plus farouches où la population virile est perpétuellement décimée. Mais souvent les nations barbares se divisent en plusieurs castes dont la plus puissante s'arroge le droit d'oppression. On voit alors les chefs s'approprier une part démesurée des conquêtes communes, violer le droit des plus faibles, dépouiller ou asservir les vaincus, mêler les captives à celles qui occupaient le rang conjugal. Le nombre des épouses de chacun constitue dans cet état de

choses un tribut qu'il prélève sur le reste de la population.

Des privilèges de ce genre semblent avoir existé partout dans les temps qui précédèrent la civilisation, et la plus pure des races barbares, celle des Germains, en offrait encore quelques exemples vers le commencement de notre ère, ses princes conservant le droit de prendre plus d'une épouse. Le même usage paraît aussi avoir règné dans l'ancienne Egypte, quoique l'ordre social eut pris là de très bonne heure une forme régulière et que la condition générale de la femme y fût meilleure que chez la plupart des peuples qui fleurirent dans les âges suivants. La famille des patriarches, dont nous possédons l'histoire, avait encore un caractère mixte, et gardait l'empreinte des mœurs de l'Asie pastorale.

Ce type intermédiaire laissait pour ainsi dire indécise la grande question sociale dont la solution consacre l'asservissement perpétuel du sexe faible ou son émancipation graduelle. Abraham et Isaac n'ont qu'une seule épouse à la fois: mais Jacob en a deux dont les droits sont égaux. Un second ordre de compagnes leur est adjoint et occupe un rang subalterne : l'Africaine Agar prend place dans le lit d'Abraham du gré de Sara; Lia et Rachel donnent aussi à leur époux des esclaves fécondes. La loi de la monogamie n'était donc ni absolue ni exclusive ; la pluralité des femmes permise sous deux formes et à deux dégrés laissait à l'union domestique une imperfection grossière, et les lois qu'elle établissait sous la tente du patriarche touchent à celles du harem des sultans.

Heureusement ces lois restèrent bornées à la famille des chefs dont elles formaient, comme nous l'avons dit, la prérogative funeste. Le peuple au contraire suivait l'ordre dicté par la nature, dont nous retrouvons plus tard les règles dans la législation de Moïse. Le contraste des deux systêmes éclata dès que les institutions mosaïques, qui ne comportaient point la royauté, eurent été altérés par le couronnement de Saül. La polygamie prit dans le palais de David un caractère très-large; elle étouffa la pensée religieuse de Salomon sous l'empire du sensualisme.

A ces trait significatifs, la raison peut encore reconnaître les causes qui dans le monde asiatique propagèrent d'âge en âge la dégradation des mœurs et l'esclavage de la femme, au milieu des progrès

matériels d'une civilisation dominée par le despotisme. Cette civilisation resta stérile pour l'humanité, comme le culte sensuel qu'elle adoptait et auquel se laissaient si souvent attirer chez les Juifs les rois et la populace. Mais la partie de la nation qui conservait dans la tribu de Juda ses mœurs héréditaires y resta fidèle à travers des défections successives. On sait comment elle triompha. La famille légitime y demeura pure, et ses chastes traditions sont devenues l'héritage de la société européenne qui les a reçues avec le christianisme.

Une autre branche de la même race, le peuple Arabe, se développa aussi librement dans ses déserts. Mais ni ses croyances ni ses mœurs n'admirent l'égalité des deux sexes, (1) et quand il s'éleva

(1) Les Mahométans partagent avec les Zoroastriens d'anciennes opinions orientales d'après lesquelles la

du sein de cette race un législateur dont presque tout l'Orient accepta le code religieux et social, le Coran, le nombre des épouses légitimes du croyant fut fixé à quatre, indépendamment des captives qu'il resta libre d'acquérir. Le privilège des souverains sous cette loi devint celui de n'être soumis à aucun des liens domestiques, et les Turcs finirent par donner pour titre distinctif à leur monarque le nom de « fils d'esclave, » la servitude étant la seule condition d'où pussent surgir les sultanes.

Quelque irrégulière que semble être la famille Mahométane ses défauts sont utiles à examiner, leur caractère funeste permettant de mesurer la grandeur des

femme n'aurait pas encore d'âme immortelle quoiqu'elle pût s'élever un jour par l'effet de ses mérites à recevoir la même nature que l'homme.

avantages qui résultent de l'ordre légitime.

CHAPITRE II.

Effets sociaux de la polygamie.

Peu d'efforts ont été tentés jusqu'ici pour constater à quel point la pluralité des femmes et leur asservissement se trouvent portés dans l'intérieur de l'Asie turque. Des voyageurs dont l'expérience rend le témoignage parfaitement croyable (2) ont trouvé beaucoup moins sensi-

(2) Je ne suis pas autorisé à les nommer, mais ils m'ont communiqué assez de détails pour que je n'hésite point à reproduire leur jugement.

bles qu'ils ne s'y attendaient les ravages produits par ce double fléau parmi les populations agricoles établies dans les cantons reculés. Le simple cultivateur n'a guère là qu'une épouse à la fois; seulement, quand elle devient vieille avant lui, elle prend dans sa maison le rôle d'une aïeule, pour faire place dans le lit conjugal à une seconde femme qui lui reste soumise. L'autorité que conserve ainsi la première atténue les conséquences naturelles des rivalités domestiques, qui d'ordinaire n'ont pas un caractère assez violent pour frapper les yeux de l'étranger. Ce n'est donc qu'à l'intérieur des villes et parmi les classes les plus élevées qu'on peut observer les résultats désastreux de la pluralité des femmes.

Parmi ceux qui atteignent directement l'homme lui-même, il suffira d'indiquer

ici l'appauvrissement de ses facultés aimantes qui ne peuvent se prodiguer à l'infini sans s'atténuer dans la même proportion. C'est au sein du harem que les Turcs d'un certain rang puisent cette morne apathie qui se peint sur leur visage. Le sentiment ne se réveille en eux que sous la forme passagère d'un éclair de passion qui ressemble à la fureur. On a recueilli quelques poésies des sultans composées en l'honneur de leurs favorites ; ils s'y montrent altérés de ces joies du cœur qu'ils ont vainement cherchées dans les bras de leurs esclaves. Ils voudraient idéaliser l'objet de leur ardeur, ils rampent à ses pieds comme devant une idole et la saluent de noms poétiques de gazelle, de rose, de houri céleste. Mais cette exaltation factice est celle du délire plutôt que de la tendresse,

l'âme ne réussit pas à saisir un rayon divin dans l'amour incomplet de la femme captive dont la beauté ne parle qu'aux sens, et ces chants d'ivresse ne laissent dans l'esprit qu'une impression de pitié.

Quelques sultanes pourtant, si l'on doit en croire la tradition, furent véritablement aimées; mais alors le maître, transformé en époux, concentra toute son affection sur celle qui avait fait pénétrer dans son cœur un sentiment durable, et la polygamie ne régna plus que nominalement dans l'intérieur du sérail.

Si le mariage mahométan est funeste au bonheur conjugal, il ne tend pas moins à détruire les liens de la fraternité entre les fils. Les récits des voyageurs nous montrent dans l'Orient le

prince entouré d'enfants dont il ne connait pas toujours les traits et le nombre, et qui nourris par des mères rivales ont puisé dans leur sein la sourde jalousie dont elles étaient animées. Ennemis naturels dès l'âge le plus tendre, ils ne tarderont pas à se combattre avec fureur si celui qui succède au père ne commence pas son règne par faire égorger tous les autres. Ce fratricide était naguère en Turquie le premier devoir des souverains. En Perse, où la loi nationale ne l'avait pas consacré, la guerre civile était le fléau perpétuel du pays aussi longtemps qu'il restait plus d'un membre de la dynastie régnante.

Il y a donc quelque chose de si monstrueux dans le système polygamique, qu'il entraînerait la prompte disparition des peuples qui l'ont adopté, s'ils pouvaient en faire une application générale.

CHAPITRE III.

La femme dans le monde grec.

—

L'Europe antique paraît avoir renfermé dans les âges primitifs des races chez lesquelles la vie domestique n'était pas mieux réglée que parmi les Arabes, et l'histoire entrevoit encore quelques exemples de ces institutions défectueuses. La pluralité des femmes semble avoir régné chez les Thraces dont nous ne retrouvons point aujourd'hui la postérité

non plus que celle des tribus scythiques ou finnoises que les Grecs accusaient d'étranges débordements. Les îles britanniques et particulièrement l'Irlande offraient sur quelques points des désordres analogues, sur lesquels il ne reste que des indications confuses. Mais on n'aperçoit rien de pareil en Grèce et en Italie, dans l'enfance même de la civilisation. La loi de la monogamie conforme au vœu de la nature y consacrait déjà l'union conjugale et la concorde fraternelle. Ainsi le réseau des affections pures de la famille enveloppait tous ses membres, l'ordre même de la naissance faisant de chaque enfant le protecteur ou le protégé des autres, sans qu'aucun germe vénéneux vînt mêler d'éléments délétères aux sentiments purs que développait la douce chaleur du foyer domestique.

Mais à côté de ces premières garanties, la femme n'obtint jamais dans la famille hellénique tous les droits que comporte la possession réelle de la liberté. Depuis les âges primitifs chantés par les poètes jusqu'à l'époque de la splendeur artistique et intellectuelle qui succéda aux vertus guerrières, elle vécut sous le joug auquel l'avaient condamnée la défiance conjugale et l'injustice de l'opinion qui tenait la contrainte pour une garantie plus forte que la vertu. Le gynécée ou l'appartement des femmes formait la partie la plus retirée de la maison, et l'usage les y enfermait assez rigoureusement pour leur laisser peu de contact avec le monde extérieur. Élevée là loin des regards, la jeune fille recevait ensuite des mains paternelles un époux dont le choix n'était déterminé que par les conve-

nances sociales, et dans ce mariage auquel l'affection n'avait point eu de part, le préjugé national bornait le devoir de la femme et son activité au cercle étroit des soins domestiques. Dans ces limites même, l'insignifiance de son rôle dépasserait toute croyance, si la stérilité de son éducation ne nous le faisait pas comprendre. Quelques paroles de Socrate repétées par Xénophon peuvent en donner une idée juste. (1) Le philosophe en s'entretenant avec un des citoyens les plus

(1) Xénophon ne saisit que le côté pratique des idées de Socrate, dont les leçons ne l'empêchèrent pas de rester fidèle au paganisme et partisan de la politique lacédémonienne. Il a pourtant tracé le plus noble portrait de femme qu'offre la littérature grecque, celui de Panthée, épouse aussi tendre et aussi généreuse que la Pénélope d'Homère nous paraît froide et sèche. Mais il suivait en la peignant une légende persane, ce qui peut expliquer la ressemblance de cette belle figure avec l'image idéale de l'amante dans nos romans chevaleresques.

riches lui fait d'abord remarquer que le concours d'une compagne intelligente lui serait d'une certaine utilité dans l'administration de sa fortune. C'est l'affaire d'un mari, ajoute-t-il, de dresser la sienne comme un berger dresse son bétail. Mais est-il personne avec qui tu entres moins en explication qu'avec ton épouse?- Personne, répond l'Athénien, ou du moins peu de gens.- Tu l'as sans doute choisie très-jeune et aussi étrangère que possible à tout ce qu'une personne de ce sexe pourrait voir ou apprendre?- Oui certes!- Il serait donc étonnant qu'elle fut moins incapable qu'elle ne l'est.- Mais, reprend l'homme riche, quelle femme porte le plus loin la connaissance des intérêts domestiques?- Socrate nomme sans balancer Aspasie, c'est-à-dire une de celles qui conservaient avec une liberté sans

bornes l'usage des ressources de leur esprit.

L'écrivain qui reproduit ce dialogue dans ses études économiques ne songe pas à examiner les effets moraux de cette précieuse ignorance des jeunes Athéniennes; mais la comédie antique nous en donne la mesure dans les tableaux qu'elle trace de la vie intérieure des Grecs. L'épouse constamment délaissée, victime de l'ennui et du dédain qu'elle inspire, aigrie par les souffrances et les déceptions, ne connait ni la tendresse ni la confiance. On s'explique en voyant cet état de choses l'antipathie de Platon pour le mariage, qu'il voudrait bannir de sa république idéale, et les préventions d'Hippocrate contre la femme, qu'il croit destinée par la nature à l'esclavage des sens. L'amour légitime avait perdu sa douceur

et sa dignité par suite de l'infériorité sociale de la femme condamnée à rester en dehors des influences progressives de la civilisation.

Quand l'intervalle qui la séparait de l'homme eut rendu complète leur désunion, la courtisanne sortit de l'ombre où elle se cachait d'abord et prit sa place au grand jour sur les brêches du Gynécée. Son triomphe ne fut pas simplement celui de la beauté sur la vertu, car les épouses légitimes se piquaient aussi d'être belles, et comme les captives des harems elles portaient aussi loin que possible la science de la parure et l'art de développer les grâces du corps. Mais leurs rivales comprirent mieux le précepte de Sapho qui faisait du culte des muses le principe de fascination le plus irrésistible. Ce fut par l'attrait de leurs

talents surtout que plusieurs surent fixer autour d'elles l'élite de leurs contemporains. Socrate lui-même, à qui l'âge et la sagesse donnaient le courage de supporter l'humeur insociable de sa rude compagne, ne pût se défendre d'admirer l'intelligente Aspasie, qu'il appelait sa maîtresse dans l'art de la parole et dont il recherchait ouvertement l'entretien. Le divin Platon se laissa également captiver par l'esprit gracieux d'une femme de la même classe, -- dont les charmes avaient déjà subi l'outrage du temps, car les vers qu'il lui adressa font mention de ses rides, — mais qui ne lui en fût pas moins chère. Ainsi se manifestait un pouvoir jusque là trop méconnu dans la famille légale, celui des rapports de l'intelligence.

En effet l'association conjugale ne

saurait être absolue si les liens de la pensée ne se joignent pas à ceux du cœur, et tant que l'éducation de la femme la rend incapable d'atteindre à l'égalité dans ce sens, l'harmonie des deux âmes reste incomplète.

L'infériorité de l'épouse, telle qu'on la vit se perpétuer dans le monde hellénique, devait faire crouler la famille et périr la civilisation avec la moralité. Nous n'avons pas à retracer ici les détails de cette double décadence dont la cause vient d'être expliquée. Il suffit d'ajouter que deux siècles avant l'ère chrétienne les Romains employaient pour exprimer le déréglement le mot de *grœcari*, qui signifie vivre à la grecque.

CHAPITRE IV.

La femme chez les romains.

—

La condition de la femme devint meilleure à Rome où l'usage ne la condamnait pas au même isolement. Toutefois les institutions primitives de la cité latine l'avaient placée *sous la main* c'est-à-dire dans la dépendance complète de l'homme. D'anciennes épitaphes résument toute sa destinée dans cette simple formule ; elle restait dans sa maison et tissait la laine. Le langage symbolique

de la jurisprudence nous dépeint la fiction légale qui la dépouillait des droits naturels de la mère. Aussitôt après la naissance de chaque enfant la nourrice le déposait à terre comme un être abandonné. Le père s'approchait alors, disait « je le ramasse » *(suscipio)* et en devenait l'unique possesseur par le droit de trouvaille. C'est ainsi qu'il acquérait le pouvoir terrible de le vendre ou de le tuer si bon lui semblait. Il était maître également des jours de sa compagne, et cette effroyable théorie paraît s'être quelquefois réalisée jusque dans les temps historiques.

D'autres influences agirent pourtant sur les mœurs des Romains dans un sens opposé à celui de leurs lois. L'union conjugale des patriciens avait un caractère religieux et mystique qui imprimait à

l'épouse une juste dignité dont l'idée s'attacha toujours à son nom de Matrone. Après l'âge des vieux rois sabins, elle sortit de l'atelier domestique pour prendre l'administration des biens de la famille et présider même à l'éducation des enfants. Elle avait place à côté de son mari dans l'atrium où ils se réunissaient et à la table, où leurs siéges d'abord inégaux prirent plus tard la forme d'une couche commune. (1) La jurisprudence seule resta inflexible dans ses résistances à une émancipation que le préjugé repoussait comme dangereuse. La sagesse de nos ancêtres a voulu, dit Cicéron, que ce sexe faible ne fût jamais

(1) Columelle cite d'anciennes fêtes célébrées au Capitole qui représentaient le repas des dieux. Jupiter y figurait étendu sur un lit de repos : Jupon et Minerve étaient assises sur deux siéges à ses côtés.

abandonné à lui-même : après le père et le mari, on lui donne pour le diriger un protecteur pris dans la famille et dont rien ne saurait l'affranchir. En vertu de cette règle la servitude légale du sexe faible fut maintenue, même à l'époque où le droit général, perdant son caractère barbare, acceptait pour base les préceptes de l'équité au lieu des formules qui l'enchainaient.

Il subsista donc une opposition marquée entre le génie de la loi latine et celui de la civilisation qui se déployait dans la vie pratique. Malheureusement la carrière de conquêtes et de spoliations où la guerre entraîna les Romains fit succéder à la régularité des mœurs antiques le débordement du luxe et des passions. Les croyances imparfaites du paganisme ne suffirent plus pour opposer

une barrière aux désordres domestiques, et le mariage perdit sa sainteté. Alors se relâchèrent tous les vieux liens dont la rigueur excessive n'excita plus que le mépris, L'émancipation de la femme sous ces influences brutales ne fut pas un triomphe mais un abaissement, et la réaction chrétienne, plus sensible dans les classes inférieures que dans les rangs supérieurs de la société, n'eut pas sur le sort que les jurisconsultes avaient fait depuis longtemps à la femme l'effet favorable qu'on pouvait en attendre. Jamais la veuve n'obtint la tutelle de ses enfants, les codes de Théodose et de Justinien ayant fait moins pour l'épouse que pour l'esclave.

CHAPITRE V.

ÉMANCIPATION DE LA FEMME PAR LES IDÉES GERMANIQUES ET CHRÉTIENNES.

—

Une ère nouvelle s'ouvrit à la chute de l'empire romain. Sur les débris de ce colosse écroulé des peuples encore barbares, mais dont la nature était forte et généreuse, établirent les bases d'un ordre social d'abord empreint de quelque violence, mais qui devait se perfectionner par dégrés et qui renfermait le

germe de toutes les libertés modernes. Avec son règne commença l'affranchissement décisif de la femme.

Ce grand progrès fut amené par l'action de deux forces distinctes mais dont le pouvoir se combina, l'influence du christianisme et celle des idées germaniques. On a vu que la loi de l'évangile déjà répandue chez les vieilles nations y avait peu modifié l'état de la société ; elle exerça plus d'empire sur les peuples encore jeunes, dont l'âme simple s'ouvrait moins difficilement aux impressions vives et pures. Parmi ceux qui s'y convertirent après avoir conquis les provinces occidentales de l'Europe romaine, il s'en trouvait un qui semblait destiné d'avance à s'approprier son enseignement le plus intime : c'était le puissant essaim de

ces hommes du nord que Rome appelait les Germains.

Plusieurs siècles avant leurs premières conquêtes, les écrivains qui les avaient aperçus et Tacite surtout avaient proclamé la supériorité morale de cette belle race sur toutes celles qui l'avaient précédée. Elle avait eu pour berceau dans l'intérieur de l'Asie la région qui s'étend au nord de la Perse, et elle avait reçu là ses idées primitives ainsi que le langage fécond qui en conservait la forte empreinte. Les formes de ce langage se rattachaient à celles du grec et du latin, et une partie des images qu'il renfermait offraient les traces de la vie pastorale qui avait été jadis commune à tous les peuples sortis de l'Asie moyenne. Mais au-dessus des notions générales qu'ils y avaient puisées les

Germains en possédaient une autre que nous tenons d'eux seuls et qu'ils exprimaient par le mot *ara* (aujourd'hui *ehre*), l'honneur. C'était leur loi suprème, source des sentiments généreux et des grandes qualités qui les caractérisèrent. On en connait peu l'origine, quoiqu'on la voie répandue chez les anciennes nations de l'Inde et de la Perse. Elle n'était pas étrangère aux Grecs primitifs, car nous en retrouvons l'écho dans le mot arétê qui signifiait pour eux la vertu mais qu'ils appliquaient à la valeur et à la puissance plutòt qu'à la moralité. Au contraire l'idée de l'honneur embrassait pour les Germains tout le cercle des devoirs dont le culte anoblit l'âme. Les principaux étaient pour l'homme ceux que le moyen âge imposait encore au chevalier, en associant au courage la

générosité du cœur, la sincérité de la parole, la pureté de l'âme. A la femme l'honneur enseignait la chasteté, l'affection durable, le dévouement sans bornes. Ces vertus comprises jusqu'à un certain point par toutes les nations comme l'apanage naturel de l'épouse, se combinaient dans les mœurs germaniques avec la liberté dont elle jouissait pleinement et l'autorité qui lui était confiée dans la famille. C'était sous sa protection que grandissaient ses fils jusqu'à la fin de leur douzième année époque de leur émancipation. (1) Ils apprenaient d'elle à respecter son sexe dont

(1) La Belgique ancienne reproduit les dispositions formelles que renfermait à cet égard le code frison, et je renvoye à cet ouvrage ceux qui désireraient plus de détails.

ils partageaient eux mêmes la pudeur et la sensibilité.

Les symboles du mariage exprimaient l'égalité des époux. Le guerrier recevait de celle qui devenait sa compagne une lance ou une épée. Elle était ensuite menée en triomphe dans sa demeure et le lendemain il lui offrait un don aussi considérable que le permettait son avoir (le cadeau du matin). A l'opposé de la fiction légale qui à Rome dépouillait la mère de ses enfants, la tradition germanique laissait entre ses mains la vie ou la mort du nouveau né, aussi longtemps qu'il n'avait pas réçu d'autre alimentation que celle qui lui venait d'elle dans l'ordre strict de la nature. (1) Si elle devenait coupable

(1) C'est la vie de saint Lebwin qui nous donne cette indication. L'enfant pouvait être immolé tant que ses lèvres n'avaient pas touché de miel.

d'infidélité, son châtiment consistait à être expulsée de la maison à coups de verges ; mais là se bornait le droit du mari. (1)

On peut donc considérer la famille germanique comme ayant offert le premier exemple d'un ordre de choses où l'indépendance et la dignité de la femme fut consacrée par la loi du mariage. On ne sait plus quelle part d'anciennes croyances religieuses pouvaient avoir eue à l'origine de cette institution, car

(1) Cet usage signalé par Tacite subsistait encore dans le midi de la France au XIIIme siècle, comme le prouvent plusieurs chartes municipales. L'épée du mariage qui frappait parfois la femme dans l'Allemagne du moyen-âge paraît donc d'origine plus récente. L'ancien ordre d'idées se reflète mieux dans la légende des Nibelungen où pour garantir les droits personnels de son épouse, le roi lui donne en propre son meilleur guerrier qu'elle garde pour champion envers et contre tous.

le culte primitif de la nation qui paraît avoir été à peu près le même que celui des Perses se perdit par dégrés après qu'elle eut quitté l'Asie, et les croyances mythologiques qu'elle conserva n'offraient plus que les débris d'un système mutilé. Mais la force que gardait encore l'idée de l'honneur maintint la pureté des mœurs et la stabilité de l'ordre social, aussi longtemps que l'isolement et la simplicité préservèrent les Germains du contact de la civilisation méridionale et de la corruption.

Leur caractère ne s'altéra guères que lorsqu'ils eurent envahi le monde romain. Les enivrements de la victoire et de la richesse devinrent alors funestes à leur vertu, et les passions qui s'allumèrent dans ces âmes ardentes les transformèrent presque aussi complètement

qu'on avait vu jadis dégénérer la jeune race des Perses après ses conquêtes en Asie. Les femmes aussi supportèrent mal cette dangereuse épreuve, et les sinistres figures des Frédégonde et des Brunehaut vinrent rappeler la Médée et la Clytemnestre antiques. Cependant la démoralisation rapide que l'histoire nous signale à cette époque dans les classes supérieures du peuple conquérant ne devint pas assez générale pour rester sans remède. (1)

(1) Le débordement des passions était encore contenu là par les lois. Parmi les princes au contraire, la violence sauvage de quelques dynasties de ce temps semble presque indiquer des mœurs féroces autorisées par l'usage, comme un état habituel. Il est certain d'après le témoignage de César et de Tacite que depuis un âge très-reculé les peuples Germains avaient admis une exception à la monogamie pour quelques chefs illustres dont ils craignaient que la race ne s'éteignit. Ce souvenir entra

Ce fut l'influence du christianisme qui produisit une réaction décisive et salutaire dans le moment critique où ces nations troublées semblaient si près de déchoir. La conversion des premiers chefs barbares aux croyances de l'église avait été plus soudaine qu'efficace, et la nouvelle foi ne prit un ascendant complet sur la race victorieuse que dans

peut-être pour quelque chose dans les désordres domestiques dont nous trouvons l'exemple chez les Mérovingiens et chez leurs premiers successeurs. Dès le principe la polygamie dut relâcher les liens du sang dans les familles qui possédaient ce privilège, et l'on voit chez les Bataves Civilis tirer l'épée contre son frère, quatre siècles avant les luttes fratricides des héritiers de la couronne chez les Bourguignons et chez les Francs. Les traditions historiques faisant loi dans le monde barbare où la poésie les perpétuait, la classe qui avait eu des institutions particulières pouvait en ressentir l'influence pendant une longue suite de générations.

l'âge où parut Charlemagne, qui fut le grand législateur du monde occidental. Sans dompter lui-même dans son cœur toutes les résistances du barbare au joug de l'évangile, ce monarque énergique donna pour base à la société raffermie les vertus qu'enseignait la religion et les vieux usages qui avaient fait la force des peuples généreux du Nord. Ces deux éléments s'unirent d'une manière assez intime pour se prêter un appui mutuel, et leur rapprochement rendit indestructible l'ordre dont le maintien assura les progrès de la civilisation moderne.

CHAPITRE VI.

RÔLE HONORABLE DE LA FEMME DEPUIS LA RÉORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ AU MOYEN-AGE.

La place de la femme resta généralement la même pendant cet âge de consolidation qu'elle avait été jusque là dans la famille germanique. Dans les capitulaires, c'est l'épouse du roi qui exerce seule l'autorité en son absence. Elle reçoit les rapports des envoyés

et donne des ordres aux comtes. Sous le régime féodal le pouvoir se partage entre le seigneur qui tient l'épée et la dame qui porte à sa ceinture la clé dont la loi fait le symbole de la royauté domestique. Non seulement la tutelle des fils n'est plus disputée à la veuve, mais dans les familles souveraines la régence lui appartient de plein droit pendant la minorité. Ce n'est même que par un usage exceptionnel que l'autorité suprême se trouve réservée à l'homme dans quelques monarchies, tandis qu'ailleurs la femme peut régner en son propre nom. Ce dernier privilège lui fut partout reconnu dans les provinces belges où l'esprit des institutions carlovingiennes s'altéra le moins.

Si les monuments littéraires de cette époque ne consistent guères qu'en chro-

niques où la vie intime se reflète fort imparfaitement, il est un genre de documents où nous trouvons encore l'empreinte profonde de l'union qui régnait presque toujours entre les époux. Ce sont les actes de fondation d'une foule d'établissements pieux. Ordinairement la femme et le mari concourent à l'œuvre dont ces actes conservent le souvenir, et nous les voyons figurer à coté l'un de l'autre. Mais quand un seul des deux est resté en vie, il associe encore à son action la mémoire de celui qui n'est plus. Une autre âme demeure unie à la sienne dans sa pensée; il invoque pour elle autant que pour lui les prières de l'Eglise et la bonté céleste, et seul devant les hommes il ne croit pas l'être devant Dieu. En comparant le langage des chartes de cette espèce à celui des

épitaphes romaines, on sent que la tendresse conjugale devenait un sentiment aussi vif que l'était jadis la seule affection qui eût des larmes intarissables, l'amour maternel.

Ces douleurs immortelles étaient merveilleusement comprises de ceux même que leur carrière détournait de tout attachement terrestre. On sait comment avaient été rompus les liens passagers de deux amants dont le malheur est resté célèbre depuis le XIIme siècle, Héloise et Abeilard. Quand ce dernier eut cessé de vivre, le pieux abbé de Cluny que l'Europe saluait du nom de Pierre-le-Vénérable permit de transporter ses restes au couvent du Paraclet dont Héloise était devenue la supérieure, et il alla les déposer lui-même dans cet asile où il savait que le mort était encore pleuré.

Quel spectacle, et quels cœurs il nous fait connaître ! Qui pourrait se représenter de nos jours Pierre-le-Vénérable remettant à Héloise le cercueil d'Abeilard ?

Entourée d'amour et de respect la femme du moyen-âge déploya les plus grandes qualités du cœur. Parmi celles que l'éclat de leur rang signalait à l'attention des contemporains, il en est de si admirables qu'elles effacent complètement les images réelles ou fictives de l'épouse et de la mère antiques. Blanche de Castille en France, Philippine de Hainaut en Angleterre, réalisèrent sur le trône l'idéal de l'héroïsme féminin. La dernière surtout, cette reine angélique assez courageuse dans sa douceur pour soutenir et apaiser la colère du lion dont elle

était la compagne, semble au-dessus de tout éloge. (1)

C'est à ce point de vue surtout que la supériorité de la société moderne sur le monde antique est évidente. Rien n'annonçait au XIVme siècle la grandeur que les progrès de l'esprit humain devaient assurer à la civilisation européenne, mais la vie morale de la famille affermie par l'émancipation légitime de la femme approchait déjà de la perfection.

(1) Une tradition qui parait fabuleuse mais qui s'est conservée parmi le peuple lui fait adopter au nombre de ses enfants un fils naturel d'Edouard III.— Il est à moi, aurait-elle dit, puisque c'est l'enfant de mon époux. — De pareilles légendes sont l'écho du culte qu'avait inspiré par ses vertus réelles l'épouse généreuse.

CHAPITRE VII.

CARACTÈRE DE LA GALANTERIE DU MOYEN AGE.

Il n'est pas très-étonnant que de l'admiration le moyen-âge soit passé à une sorte d'idolatrie du beau sexe. Mais en général nous comprenons très-peu la nature des idées que représente la galanterie des troubadours et des poètes qui marchèrent sur leurs traces. L'inspiration était pure et désintéressée dans les âmes

nobles; les chantres sans génie et les cœurs grossiers ne s'élevaient pas à cette hauteur ou ne pouvaient s'y soutenir. L'amour, chez quelques hommes dont l'imaginatiou s'exaltait, se transformait en adoration mystique des perfections presque divines de la femme. Ils confiaient le secret de cette adoration aux saints et à la vierge, tant ils étaient loin d'y voir rien de coupable. Quelquefois leur délicatesse allait jusqu'à n'offrir que de loin un tribut d'encens à la beauté qu'ils vénéraient. Ainsi en agirent deux grands poêtes italiens, Dante et Pétrarque; le premier avait à peine entrevu la Béatrice qu'il a rendue immortelle : le second laissa les Alpes entre lui et sa Laure. Toutefois ces tendres rêveries n'étaient pas sans exciter dans d'autres cœurs des ivresses plus vulgai-

res, et Pétrarque, dont les chants se prolongèrent en passant du ton de l'hymne sacré à celui de l'ode mythologique, représente assez bien l'instabilité de ces élans de l'imagination que quelque attrait mondain détournait parfois des plus hautes sphères.

Il serait probablement injuste de soupçonner des mêmes variations l'enthousiasme des bons chevaliers qui, sensibles à l'approbation des dames plus qu'à toute autre reconnaisance, cherchaient à mériter cette honnête faveur par de belles actions. Un gentilhomme Yprois du nom de Buridan chargea le premier les Français à la bataille de Bouvines, en criant à ses compagnons « que chacun maintenant songe à celle qu'il aime». A Tournai le prévot et les franc-bourgeois étaient couronnés de fleurs par

les dames de la ville quand ils allaient donner la chasse aux brigands. Ainsi comprise, l'influence de la beauté sur les cœurs héroïques ne tendait qu'au bien. Mais quoique généreuse, la confiance presque absolue de l'opinion dans la sainteté de ces anges terrestres les exposait à compter trop sur leur innocence et à se laisser surprendre par le danger.

Supposer en effet que la femme pût toujours subir impunément les épreuves mêlées à cette idolâtrie, ce serait perdre de vue le côté fragile de la nature humaine. Pur dans le principe, le sentiment qu'elle partageait l'exposait à des entrainements que ni sa raison ni son cœur n'avaient pressentis.

Cependant les exemples honteux paraissent avoir été assez rares dans les

pays habités par des races loyales, et tout ne fut pas regrettable dans les effets généraux de ces tendances un peu fébriles. S'il arriva parfois que l'exagération des hommages prodigués aux dames nuisît à la stabilité de l'ordre moral dans la société, on ne saurait méconnaître les progrès que hâta ce culte dont elles étaient l'objet. Elles comprirent les obligations de la supériorité que leur attribuait l'homme et surent relever par les grâces de l'esprit les dons qui leur étaient échus en partage.

CHAPITRE VIII.

INITIATION DE LA FEMME A LA CULTURE DE L'ESPRIT DEPUIS LA RENAISSANCE.

—

Nous n'essaierons pas d'esquisser ici l'histoire du développement intellectuel de la femme. Ce sujet grave et compliqué demanderait des études spéciales qui restent à faire. On peut cependant indiquer quelques uns des effets les plus remarquables de la direction qu'a prise ce

mouvement progressif depuis le moyen-âge jusqu'aux temps modernes.

L'éducation religieuse et morale que la jeune fille recevait au sein de sa famille avait été d'abord très-simple. Ce fut l'influence de la poésie qui amena par dégrés la culture plus générale de l'esprit. Le doux langage des troubadours et des trouvères se répandit parmi les dames : il s'adressait principalement à elles, et toutes s'éprirent de ces formes gracieuses qui répondaient au sentiment juste du beau dont la nature à doué les âmes délicates. Le caractère général des idées qu'il exprimait était celui d'une société chevaleresque où la passion dépouillait, extérieurement du moins, toute grossièreté. Sous ce rapport les romans du genre noble et tendre nous offrent l'image

exacte des types purs qu'admettait l'opinion et qu'avait surtout consacrés l'arrêt de la femme. C'est là que le Tasse et l'Arioste avaient puisé leurs plus poétiques images et ce mélange de figures héroiques et pastorales qui se reproduisit dans les fictions espagnoles et francaises jusque vers la fin du XVIIme siècle. L'action qu'exerça sur la civilisation moderne l'empire des lois qui réglaient ainsi l'essor de l'imagination et les aspiratious du cœur fut une des forces qui préservèrent longtemps la société de l'invasion du matérialisme.

Un des écrivains éminents de notre époque a senti mieux que personne la grandeur du rôle des femmes dans cette société où l'ordre ne triompha que par elles, quoique leur existence

n'y fût pas sans orages. M. Cousin, que je nomme ici avec respect malgré les railleries de ceux qui ont cessé de lui rendre justice depuis qu'il a porté dans l'étude de l'histoire le culte de la vérité, s'est attaché à saisir le caractère intime de l'époque la plus féconde de la civilisation française, celle qui précède les enivrements et les désastres du règne de Louis XIV. En poursuivant ce travail avec autant de soin que de sagacité, il en est venu à comprendre et à partager l'admiration qu'inspiraient à leurs contemporains les gracieuses héroines de la Fronde. Ce sentiment puisé à des sources plus certaines et moins incomplètes que de vagues légendes, n'est pas de ceux que l'intelligence a le droit de juger dédaigneusement. L'en-

thousiasme ne peut guère naître au bout de deux siècles d'une vaine surprise du cœur, et le prestige que conservent à cette distance celles qui brillaient alors, atteste le prix réel des qualités qui les rendaient supérieures à tout ce qui s'agitait autour d'elles.

Ces qualités, sans être du même ordre que les vertus et sans pouvoir en prendre la place, représentaient dans la vie extérieure l'être idéal dont la femme offre l'image quand ses dons naturels reçoivent tout leur développement. La duchesse de Longueville, qui devint à ce titre le modèle de cet âge, n'avait point connu les joies saintes de la famille, et quoique sa naissance fût presque royale, sa destinée aventureuse eut des vicissitudes sans gloire. Jetée dans

une situation fausse par un de ces mariages dans lesquels les convenances sociales étaient seules consultées, entrainée dans les intrigues politiques par l'intérêt de ses proches et dans une liaison irrégulière par l'indifférence de celui dont elle portait le nom, sa vie s'éteignit dans les austérités du jansénisme et de la pénitence. Mais dans toutes les péripéties de ce drame triste et inégal, elle conserva le privilège d'inspirer des sympathies généreuses et cette admiration mêlée de respect que sa mémoire éveille encore dans l'âme de son historien. Si son rang et sa beauté furent ses premiers titres à cet intérêt général, elle en trouva de plus durables dans les grâces de son esprit et de sa parole et dans cette délicatesse exquise des sentiments que

donne au cœur la culture de l'intelligence. Parée ainsi de qualités dont le rayonnement incomparable effaçait ses imperfections, elle captive encore la pensée comme ces images sublimes qui n'auraient rien de terrestre si elles étaient sans tache.

A ce dernier type s'arrête dans l'histoire des âges passés la transformation progressive de la femme. Elle avait acquis pendant la seconde période de la civilisation européenne, sous l'influence du christianisme et des idées germaniques, la liberté, la vertu et la distinction. Pour se rendre compte de ce qui lui manquait encore il faut se rappeler que le développement de son esprit avait reçu des anciens poëtes le nom de gentillesse, mot donc la racine est la même que celle du titre de gentilhomme,

mais qui n'exprime plus pour nous que la grâce enfantine destinée à s'effacer dans l'âge de la raison. Ce n'est point là un caprice de l'usage, mais un arrêt du temps qui s'applique d'une manière générale à la marche de l'intelligence dans toute société en progrès. Son caractère devient plus ferme à mesure qu'elle grandit et les élans naïfs font place aux pensées fortes. Les idées romanesques, sous l'empire desquelles la dame noble vivait encore au commencement du XVIIme siècle, devaient s'affaiblir un peu plus tard et laisser les beaux rèves de l'imagination féminine descendre insensiblement vers la réalité.

En effet, le temps était venu où les idées rationnelles allaient asseoir leur domination sur le monde plus éclairé. A l'époque agitée de la Fronde

succédait la consolidation durable de l'ordre intérieur ; des doctrines philosophiques nettes et vigoureuses s'imposaient à l'opinion ; les croyances religieuses étaient enseignées sous des formes précises et sévères. (1) La société française et autour d'elle la civilisation générale entrait dans une période nouvelle, où chaque jour devait rendre ses conquêtes plus importantes et ses épreuves plus graves.

Cette période, qui semble préparer définitivement pour les peuples modernes l'âge de la virilité, n'a pas encore pris au bout de deux siècles un caractère dont

(1) Nous reviendrons sur ce mouvement social dans le chapitre suivant. Le progrès des idées philosophiques est le seul dont il ne puisse être question dans ces pages, où nous n'avons pas cru devoir aborder un sujet trop vaste et trop profond pour y trouver place.

la nature soit assez fixe pour faire prévoir le terme des incertitudes et des révolutions sociales. Mais le sens des faits accomplis dans le cours de ces deux cents années mérite d'autant plus d'être mûrement examiné qu'il peut éclairer la génération actuelle sur les influences dont elle n'a pas cessé d'éprouver les effets.

DEUXIÈME PARTIE.

—

LA FEMME

DEPUIS DEUX SIÈCLES.

CHAPITRE PREMIER.

LES DAMES FRANÇAISES PENDANT LA JEUNESSE DE LOUIS XIV.

—

Pendant la période qui précéda le règne de Louis XIV, le même ordre d'idées et de sentiments régnait encore sur l'esprit et sur l'imagination de la femme dans les rangs supérieurs de la société d'un bout à l'autre de l'Europe civilisée; c'était le reflet légèrement adouci des opinions et des mœurs du

moyen-âge. Quoique le siècle de la renaissance eût été pour l'Italie l'époque d'un grand mouvemeut artistique et littéraire, la vie sociale se modifia très-peu dans ce pays qui avait perdu son indépendance naturelle. Après les peintures romanesques du Tasse et de l'Arioste, la poésie tomba dans la bouffissure et dans l'affectation, marques certaines de l'inertie de la pensée qui devenait de plus en plus languissante. L'Espagne, épuisée par le faste orgueilleux de ses fausses grandeurs, restait fidèle aux traditions du passé dont le génie de ses poètes n'élargit point le cercle. Seule parmi les pays de langue romane, la France marchait dans la voie du progrès, grâce au développement de la raison publique.

Ce développement dont nous avons déjà marqué les principaux signes se

répandit dans toutes les classes de la société, dans toutes parties du royaume. Mais quoiqu'il n'émanât point exclusivement de la capitale, ce fut dans cette grande ville que l'opinion acquit le plus de force et d'indépendance. Elle trouvait un milieu favorable à la vie intellectuelle dans ce vaste centre que ne pouvait comprimer aucune force particulière, ni l'influence d'une caste, ni l'intéret d'un parti, ni l'ascendant d'une doctrine, ni le privilège d'une autorité. Si la liberté politique n'avait pu y jeter de racines profondes, la mobilité même des esprits y entretenait la liberté de la pensée et son activité constante. Elle y suivait des courants divers mais presque toujours flexibles comme le génie souple et facile de la nation. Dans leur opposition ils se faisaient équilibre,

ne laissant règner à demeure qu'une loi commune, celle du bon sens, seule puissance qui s'affermit à travers toute les secousses.

C'est donc l'histoire de la société française qui présente pendant le XVIIme siècle le plus d'importance et d'intérêt. Aussi nous attacherons nous à suivre avec une attention spéciale les variations qu'y subirent le caractère et la position de la femme.

La place que les âges précédents lui avaient assignée se trouvait occupée avec beaucoup d'éclat par l'aristrocratie, les dames de la plus haute condition étant celles entre toutes qui se piquaient de tenir le sceptre de l'intelligence et du bon goût. La marquise de Rambouillet, protectrice des lettres, réunissait dans son hôtel un cercle illustre, où quelques

beaux esprits obtinrent la faveur d'être reçus parmi les seigneurs et les beautés de la cour. Italienne d'origine, elle tenait de sa naissance le goût raffiné dont la société élégante faisait profession dans sa patrie, et elle s'efforça de le répandre autour d'elle. Les dames qui suivirent son exemple furent appelées précieuses, nom que leur orgueil ne repoussa point, et elles exercèrent une heureuse influence dans la sphère où elles brillaient en y faisant régner la délicatesse de la parole et le respect des convenances. En revanche la recherche et l'affectation de leur langage faillireut rendre celui du grand monde aussi peu naturel à Paris qu'à Naples et à Madrid, villes où les esprits cultivés ne parlaient plus que par figures et par allégories.

Il suffit à la vérité d'une simple comé-

die de Molière pour réprimer sur ce point l'erreur des précieuses; mais elles furent plus difficile à vaincre sur un autre terrain que celui du style. Les idées de galanterie des anciens troubadours continuaient à fleurir dans le monde méridional sous des formes diverses, et à mesure que le raffinement de l'esprit faisait là de nouveaux progrès on l'appliquait à l'analyse du cœur. L'imagination des dames de l'hôtel de Rambouillet prit fièrement possession de l'empire du sentiment et entreprit d'en régler le code.

La critique moderne se contente de sourire au souvenir des romans très-peu chimériques où Madeleine de Scuderi, en poétisant l'histoire de cette pléiade de duchesses et de marquises, traçait sous leurs yeux et pour ainsi dire avec

leur autorisation la carte du pays du Tendre. Mais si la voix de la raison n'avait pas été la plus forte, les lois de ce pays supposé seraient devenues celles des aspirations féminines dans la société française, de même qu'elles le furent jusqu'à un certain point sous d'autres latitudes.

Le danger que courut alors la femme n'était pas sans doute de tomber dans l'oubli soudain de ses devoirs, mais de se laisser enivrer d'idées fausses qui, en détournant son imagination de la réalité l'auraient bercée de rêves étourdissants. Peu s'en fallut que la poésie ne s'unit au roman pour propager l'empire de la passion dégagée de toute grossièreté et ramenée en quelque sorte à sa pure quintessence. Un moment même la scène tragique fut très-près d'être envahie

par les doctrines galantes de Quinaut et de devenir comme celle de l'opéra l'école de l'amour transformé en vertu.

L'aigreur avec laquelle Boileau censura ces égarements des muses ne peut s'expliquer que par la faveur générale qui les avait accueillis. Aucun des chefs-d'œuvre de Pierre Corneille n'avait joui au théatre d'un succès aussi prodigieux que plusieurs des drames romanesques de son frère, aujourd'hui parfaitement oubliés. Racine, accusé de froideur à son début, se crut obligé dans la suite de payer tribut à l'opinion en douant tous ses héros d'une tendresse vive et délicate qui leur fît pardonner d'être raisonnables. Aucun des ouvrages qu'approuvait le goût du moment ne méritait le reproche d'étaler « les lieux communs d'une morale lubrique, » et cette

sentence que le satirique prononce contre Quinaut est beaucoup trop violente. Le mal consistait plutôt dans l'apparence de noblesse et de grandeur que prenaient dans ses ouvrages des sentiments nuageux et des images efféminées. Les précieuses, sans être absolument exemptes de faiblesses, voilèrent avec soin les flammes discrètes qu'elles attisaient du souffle délicat de leur bel-esprit. On peut dire qu'elles furent plutôt sentimentales que passionnées.

La galanterie prenait une forme moins élevée dans une sphère un peu inférieure, celle des dames de la ville, qui n'affectaient pas autant de sublimité dans leur entretien. Un type spécial que Molière a pris dans cette classe est celui de la coquette entourée d'hommages dont elle parait insatiable.

Les torts de sa vanité sont aux yeux de l'écrivain philosophe l'effet des usages de la société contemporaine. Célimène s'enivre d'un encens qu'elle croit du à son esprit et à sa beauté, et cette ivresse l'entraine à compromettre sa dignité par des démarches très-imprudentes. Mais ce n'est que sa réputation qu'elle flétrit, et sa conduite reste assez pure pour qu'elle puisse devenir l'épouse de ce généreux Alceste en qui le poète s'est personnifié. Il lui offre en effet sa main quand elle a reçu la première leçon de l'expérience, et quoique le mariage n'arrive pas à se conclure sur la scène, on peut encore espérer que la coquette corrigée fixera plus tard le cœur qu'elle vient de blesser. Les censures de Molière ne comportent donc pas une condamnation

absolue du caractère qu'il dépeint : il admet au contraire que celles même qui paraissaient les plus répréhensibles n'allaient pas jusqu'à outrager directemeut la morale. Mais si la conscience publique fut froissée des exemples qu'offraient les femmes de la société, le bon sens cessa bientôt de tolérer ces jeux de l'esprit et ces rêves de l'imagination qui poussaient les cœurs vers la région des chimères. Les fictious galantes tombèrent en discrédit avant la fin du siècle et les vanités téméraires ne s'affichèrent plus.

Le triomphe de la raison dans le monde féminin semble avoir été principalement dû vers cette époque à l'enseignement religieux, qui après avoir parlé d'abord au cœur presque seul s'adressa plus directement à l'intelli-

gence par la bouche des grands orateurs que nous admirons encore. La parole brûlante de Bossuet et l'éclat de son génie inspirèrent un juste enthousiasme ; mais l'attention se fixa plus généralement sur Bourdaloue dont l'éloquence instructive et méthodique touche moins qu'elle n'éclaire. En relisant aujourd'hui quelques uns de ses chefs-d'œuvre nous sommes portés à douter que ses raisonnements solides et vigoureux offrissent assez d'attrait à la frivolité actuelle d'un auditoire mondain pour être suivis jusqu'au bout par des esprits ordinaires. Mais les écrits du temps attestent leur succès prodigieux. Les dames se pressaient autour de la chaire, du modeste jésuite comme aux fêtes de la cour. Entre les mieux inspirés ce logicien par excellence fut le

guide qu'elles préférèrent, et elles lui restèrent fidèles aussi longtemps qu'il fit entendre sa voix.

La philosophie même et plus tard la controverse ne furent pas étrangères à ces intelligences sérieuses. Madame de Sévigné, qui avait failli être comptée un moment parmi les précieuses, mais dont l'esprit était aussi juste que brillant, consacrait aux lectures les plus graves une bonne partie des heures que lui laissaient ses occupations domestiques et cette correspondance aussi active que tendre où s'épanchait avec son amour maternel la vivacité de sa pensée. Sa grâce merveilleuse est alliée à une force de bon sens qui ne se laisse troubler que par quelques préjugés reçus dans la classe dont elle faisait partie.

Sans doute on ne saurait placer sur la

même ligne qu'un très-petit nombre de ses contemporaines, parmi lesquelles peut surtout être citée Madame de la Fayette. Mais beaucoup d'autre approchaient d'elles, et bientôt parut sur les marches du trône une femme qui osa essayer de faire une large part à la raison dans l'éducation de son sexe. Cette tentative remarquable que nous esquisserons plus loin, relève encore de nos jours dans l'opinion publique le nom naguère trop rabaissé de Madame de Maintenon.

CHAPITRE II.

Premiers symptômes de l'abaissement du caractère dans la haute société.

—

Les hommages rendus à la femme lui avaient donné, surtout dans la plus haute sphère de la société, le sentiment de sa dignité personnelle, et la force de son caractère s'en était accrue. On avait vu dans la première moitié du XVIIme siècle les mouvements du

cœur contenus chez elle par les maximes qu'elle s'honorait de suivre, mais non par le respect des convenances extérieures, et dans la part qu'elles avaient prise aux troubles de cette époque les dames de distinction avaient porté le front aussi haut que les plus fiers gentilshommes. L'ascendant que prit la royauté sous Louis XIV, restreignit leur indépendance sociale. Appelées à figurer habituellement dans les fêtes du palais, toutes y subirent les entraves non seulement d'un lien fixe mais encore d'une contenance obligée. L'étiquette leur imposa un décorum de convention qui constitua la mesure si non de leur moralité du moins de leur valeur représentative.

Très-jaloux de l'éclat de sa cour, le monarque fit aussi de la vertu un des

caractères officiellement exigés de celles qui avaient droit d'y paraître. Cependant les âmes tombèrent dans un véritable abaissement sous cette double surveillance. Il y a des fautes qui peuvent s'expier, tandis que le culte des apparences, quand il devient un assujettissement prolongé, finit par se substituer à la vertu, comme l'idolatrie remplaçait jadis l'idée religieuse par l'adoration des images. La place de chaque femme dans la haute société dépendit alors presque uniquement du rôle qu'elle avait à jouer, mais non de ses qualités intimes, et l'importance de la forme prévalut sur celle de la personnalité. Tel fut le commencement sourd d'une dégradation qui éclata plus tard.

Les premiers symptômes d'amoindris-

sement ne s'offrent à notre attention que comme de simples nuances qui distinguent les portraits de deux générations peu distantes l'une de l'autre.

Les figures d'héroïnes tracées par Corneille sont d'une vigueur extrême comme les caractères de ses héros, sans qu'on aperçoive en elles la trace d'un autre lien que le sentiment du devoir. Elles offrent par leur mâle fermeté des types presque virils mais que les contemporaines du poète acceptèrent comme vrais, et auxquels nous voyons Madame de Sévigné, accorder l'avantage sur ceux de l'âge suivant. Trente ans plus tard, les femmes que peint Racine sont d'un dessin pur et d'une perfection sublime, mais dépourvues d'action et de ressort. La bienséance paraît la condition de l'idéal aux yeux du poète ; la plupart de ses

héroïnes, immobiles sous les plis toujours réguliers d'un voile virginal qu'aucun souffle ne déplace, bornent leurs élans les plus hardis à pousser des soupirs. Une seule figure n'a rien de factice; c'est celle de Phèdre, empruntée à l'art antique mais plus complète et plus forte que dans Euripide: elle fut déclarée de mauvais goût par une cabale du meilleur ton et cet arrêt fit loi.

Le cœur de la femme avait donc appris à plier sous l'empire des convenances externes. Mais cet empire, une fois établi, ne reste pas toujours conforme dans sa législation à celle de la pure morale. C'est ainsi qu'en Italie l'usage du grand monde alla bientôt après jusqu'à légitimer le rôle des cavaliers servants. En France le diapason des mœurs du palais et de la capitale, qui servit de règle

à la société, devait offrir des variations successives, dont le règne conventionnel remplaça de plus en plus celui de la nature et de la vertu. Jamais sans doute le bon sens public et les croyances nationales n'autorisèrent les grands désordres; mais l'opinion n'était pas la seule influence qui gouvernât la société. Une maxime enseignée à Louis XIV dès son enfance resta le principe de son gouvernement: « l'hommage est dû aux rois; ils font tout ce qui leur plait. » (1) Cette omnipotence, qu'il porta plus loin qu'aucun autre monarque, rendit irrésistible non pas seulement l'action de sa volonté mais encore celle de ses exemples. Ce

(1) M. X. Marmier rapporte cette phrase plusieurs fois copiée par le jeune prince à l'âge où il apprenait à écrire.

qu'il y eut en lui de noble et de grand fit accepter par ses contemporains sa domination morale, contre laquelle tous les esprits se seraient soulevés si elle n'avait offert que de l'ignominie. Ainsi le prestige de ses qualités supérieures eut pour effet d'aveugler l'époque qu'il entrainait à la décadence.

CHAPITRE III.

Ascendant funeste de l'influence despotique de Louis XIV.

—

La splendeur dont s'entourait le roi ambitieux qui avait pris le soleil pour emblème, jointe à l'étendue des pouvoirs qu'il avait concentrés dans sa main, faisait de sa cour un centre éclatant sur lequel étaient fixés tous les regards.

Il ne se bornait pas à réunir les sommités de la société française ; il voulait qu'aucune grandeur n'existât autrement que par lui et pour lui. Son ascendant était celui d'un maître dont la volonté est absolue ; l'admiration qu'il imposait, un culte auquel se soumet la conscience. Jamais homme ne porta plus loin l'idée de sa grandeur et ne sut mieux s'y conformer. Elle exigeait que l'éclat de sa vie fût égal au rayonnement de sa puissance et que chacune de ses actions éveillât sans cesse l'attention universelle : ce but fut atteint complètement. Mais quand la majesté du roi fut devenue l'objet de la contemplation de tous, les exemples qu'il donnait furent la règle commune et ses mœurs la loi morale.

Peu de cours ont été le sanctuaire

de la vertu, et la raison même ne juge qu'avec quelque indulgence les égarements presque inévitables de la jeunesse des rois. Mais ceux de Louis XIV, quelque caractère qu'on leur assigne, furent trop publics et trop éclatants pour ne pas occuper la pensée générale. Aucun genre de prestige ne manquait à ce dangereux spectacle. Un roi jeune et beau, prodiguant avec un respect chevaleresque des hommages délicats à une favorite gracieuse et désintéressée, comme mademoiselle de la Vallière ; l'élite d'une noblesse aussi galante que valeureuse s'empressant autour d'elle et de lui dans ces fêtes magnifiques dont les arts et la poésie ont immortalisé l'éclat ; l'armée victorieusse passée en revue par ce brillant cortége de dames que conduisait

la fière et splendide sultane conquise par le monarque sur le marquis de Montespan: ce sont là des scènes qui nous éblouiraient encore, si nous pouvions les admirer sans rougir. Combien d'imaginations ne durent-elles pas enivrer? Plus tard quand la vieillesse du souverain eut imposé un terme à ces scandales, le souvenir en fut prolongé par le soin que mit son orgueil à dissimuler longtemps la réalité d'un mariage inégal, et la nouvelle reine, qu'il rougissait d'avouer pour son épouse, ne fut aux yeux d'une partie de ses sujets qu'une dernière concubine.

Qu'on se représente l'effet de cette erreur sur le peuple qui voyait madame de Maintenon toute puissante et entourée de marques de respect par les chefs de l'église, qui connaissaient son rang

mais qui n'avaient pas pu le proclamer. En vain tous s'efforçaient-ils ensuite de raffermir l'idée morale ébranlée par ce spectacle. Quelles leçons la conscience troublée de la femme aurait-elle pu recevoir qui parvinssent à effacer les images de la duchesse de la Vallière, de la marquise de Montespan et de cette gouvernante des bâtards royaux qui venait de monter sur le trône par un escalier secret ?

A ces causes générales de démoralisation se joignit pour la haute noblesse l'obligation qui lui était imposée de figurer à la cour, comme l'exigeait le développement outré du système monarchique. Rien ne pouvait être plus funeste au caractère général de cette aristocratie déjà dépouillée de toute indépendance politique. Elle fût prise alors d'une ivres-

se d'orgueil et d'ambition qui éteignit dans son âme le culte des vertus antiques et qui, en dévorant une partie de sa fortune, lui imposa des transactions avec l'intérêt. Beaucoup de mères furent contraintes par le seul fait de leur position sociale de ne plus se réserver le soin de l'éducation de leurs filles et de renoncer ainsi à celui des devoirs de leur sexe dont l'effet moral est le plus salutaire. Elles entrèrent en contact avec l'entourage royal pour lequel la faveur était la mesure de la dignité individuelle. Leur vertu apprit à feindre ou du moins à se taire, leur fierté à compter avec les exigences du besoin, leur tendresse à sacrifier une partie de leurs enfants à l'avantage des autres. Il y eut sans doute de généreuses résistances parmi ces reines déchues ; mais beaucoup laissè-

rent végéter à contre cœur dans l'intérieur des cloitres des novices sans vocations : d'autres marièrent leurs filles à des vieillards.

CHAPITRE IV.

ETAT DE PERTURBATION GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ APRÈS CE RÈGNE.

—

Une crise fatale s'approchait. Elle éclata dans cette période de Saturnales que l'histoire appelle la Régence. Le caractère en est assez connu pour qu'il soit inutile de le retracer. Cependant la justice due aux victimes ne permet pas

d'imputer toujours les scandales les plus odieux de cette époque à celles qu'entraîna le torrent. Plus d'une paraît digne de pitié dans son malheur, car les effets du joug que la royauté faisait peser sur les classes qui l'entouraient étaient retombés des mères sur leurs filles.

Celles-ci avaient été contraintes, comme on l'a vu, à opter presque toujours entre le cloitre et des mariages inégaux. Lcs mémoires du temps donnent une idée assez précise de ce dernier sacrifice, et l'on conçoit, quand la pensée s'y arrête, ce qu'il devait laisser d'amertume, de mépris et d'éléments de révolte dans le cœur de celles dont un trafic ignoble avait décidé le sort.

Assistons d'après l'ensemble des récits à la scène cruelle dont le souvenir déterminera plus tard sa désobéissance aux

lois sociales. Une jeune fille d'une famille illustre mais ruinée a été nourrie dans un couvent où ses parents semblent l'avoir oubliée. Mais un jour ils paraissent à la grille où elle ne les attendait plus. Avec eux est un homme qu'elle ne connait pas encore et dont le regard se fixe sur elle avec une étrange avidité. Ce regard lui fait peur, car sous cette figure grimée, sous cette coiffure disposée avec art, sous ce costume chargé de broderies, perce une nature brutale et vulgaire. Vieilli dans les emplois ou dans la finance, il y est enfin devenu assez riche pour acquérir une épouse jeune et attrayante, qui, en faisant les honneurs de son hôtel, relèvera peut-être la valeur douteuse de ses titres. La famille a conclu le marché à des con-

ditions dont elle ne parle pas : il ne reste plus qu'à livrer celle dont le prix est convenu. On lui laisse un peu de temps pour se remettre de son premier trouble ; puis on l'avertit d'un ton péremptoire de s'apprêter au sacrifice, pour le jour qui se trouve déjà fixé. Quand elle revient de l'étourdissement où ce coup l'a jetée, ses parents et le fiancé ont disparu : restent des religieuses qui pleurent, mais qui l'ayant élevée dans la prévision d'une destinée malheureuse n'ont pu que lui enseigner la résignation. Soumettez-vous à la volonté de Dieu, lui disent-elles, pour ne pas accuser sa famille : réjouis-toi plutôt de devenir riche, reprendra tout bas la plus insensible de ses compagnes. Personne n'a l'idée quelle puisse résister, et si elle essayait de le faire on croirait qu'elle manque au devoir.

A ces préliminaires succédait de près le mariage sacrilège que la coutume autorisait et qu'un prêtre n'osait refuser de bénir. La violence y avait présidé, l'infidélité n'en était que trop souvent la suite. S'il se rencontra des familles privilégiées où malgré des alliances inégales on ne vit point se produire de mauvais exemples, d'autres unions furent si fécondes en désastres que la raison publique finit par s'en épouvanter. Dès la première période de l'âge suivant une partie de la haute société avait cessé de croire à la vertu des dames et à l'inviolabilité probable des liens du mariage. Or, la plupart des races dont la descendance parut s'altérer fatalement de génération en génération furent celles chez qui l'exemple et la tradition du désordre datait de leur entrée au service du monarque.

La déchéance de l'aristocratie et l'abaissement de toutes les sommités furent d'ailleurs un des effets les plus généraux de ce règne. Un publiciste contemporain, M. de Carné, s'est attaché à faire ressortir l'atteinte que portait systématiquement aux prérogatives de la noblesse l'organisme administratif de la monarchie, qui conduisait au nivellement de toutes les classes. Mais à côté de ce progrès politique que rendait inévitable la marche du temps et de l'opinion, l'histoire nous signale l'affaissement des caractères et du génie national sous l'influence du despotisme. Les grands hommes qui avaient d'abord répandu tant d'éclat sur cette époque disparaissent bientôt de la scène et sont successivement remplacés par des figures inférieures, qui vont en s'amoindrissant jusqu'à

la fin, comme si la France épuisée ne nourrissait plus que des esprits sans grandeur et sans force. Dans cet abâtardissement presque universel la supériorité morale de la femme parut s'éteindre comme toutes les autres.

Les traces de cette décadence sont visibles dans le mouvement littéraire de l'époque : c'est la raillerie cynique qui succède à la peinture des sentiments et à l'étude profonde de l'homme. L'ironie règne sur la scène comique avec Regnard, dont les morsures sont aussi amères que l'avaient été les satires politiques d'Aristophane, sans avoir aucun but social. Il déchire au hasard tout ce qui lui tombe sous les yeux dans un âge où rien n'est plus honoré. Le Sage, romancier sans passion, décrit avec une vérité parfaite mais avec une

indifférence profonde la corruption qui envahit la société. La bassesse des figures esquissées par Dancourt dépasse souvent tout ce que supporterait aujourd'hui la scène la plus dégradée. Lui cependant ne se livre point à la peinture fantastique ; il fait des portraits crayonnés sans vigueur mais dont la ressemblance est proclamée par les suffrage du public qui l'enrichit, car l'auteur de ces platitudes, comédien de profession, devint seigneur de village. Le mépris que la société avait conçu pour elle-même préparait après les saturnales de la Régence et du règne de Louis XV, les orages de la révolution.

Ce n'est pas à dire que le triomphe du mal fût absolu. Indépendamment des classes inférieures et moyennes protégées par l'influence salutaire du tra-

vail, celles qui tenaient le rang le plus élevé résistèrent en partie aux atteintes du fléau, dont les ravages étaient sans doute grossis comme toujours par la voix publique. Une société naguère forte et glorieuse pouvait souffrir cruellement mais non pas être décapitée toute entière. Les vertus que les femmes de l'aristocratie déployèrent comme nous le verrons, à l'heure du réveil démentirent dans ce qu'il avait de général et d'excessif l'arrêt de l'opinion irritée par les exemples les plus choquants.

Sans être aussi vivement ressentie dans le reste de l'Europe qu'en France, l'influence du règne de Louis XIV eut aussi ses effets extérieurs. Charles II, quoiqu'il ne pût acquérir le même ascendant sur les Anglais, avait étalé

à leurs yeux les mêmes vices, et une belle Française, choisie dans ce but par la politique du grand roi, remplissait publiquement à Londres le rôle de favorite sous le titre de duchesse de Portsmouth. En Allemagne plus d'un électeur s'était construit son chateau de Versailles ou fit trôner dans celui de ses ancêtres d'autres marquises de Montespan. De ces Louis XIV au petit pied, Auguste de Saxe fut le plus remarquable et le plus fatal à son pays.

CHAPITRE V.

Progrès de l'éducation des jeunes filles : vues de Fénélon et de Mme de Maintenon.

—

La déchéance dont la femme semblait menacée résultait de causes contre l'action desquelles l'opinion était impuissante, puisque la société se courbait sous le pouvoir du souverain. Cependant une pensée protectrice se faisait

jour dans quelques esprits, c'était celle de relever la position du sexe faible, en armant son intelligence du pouvoir de la raison.

Il faut remonter jusqu'à l'époque qui précéda les mauvais jours de Louis XIV pour découvrir la première expression de l'idée du droit général des femmes à l'émancipation intellectuelle comme base naturelle de leur force et de leur vertu. L'honneur en appartient à Molière dont le génie dévança si souvent l'opinion contemporaine. Juge aussi sagace que profond observateur, il ne demanda point à son époque plus qu'on ne pouvait en espérer. Il détourna même les femmes de sortir imprudemment du cercle modeste de leur existence accoutumée, en se lançant dans des études que ne comportait pas le

soin de leurs devoirs domestiques. Mais il osa placer dans la bouche ingénue de son humble Agnès des paroles d'une signification profonde quoique, voilée, et il laissa entrevoir qu'à ses yeux l'inexpérience absolue de la jeune fille n'était pas tant pour elle une garantie d'innocence qu'une cause de faiblesse et de désastre. Sur ce point capital sa pensée semble parfaitement en rapport avec celle de Socrate, quoiqu'elle suive une autre ligne que les arguments répétés par Xénophon. Le côté économique du problème est le seul dont l'auteur athénien se montre préoccupé; l'écrivain français s'attache au côté moral; mais leurs conclusions peuvent se ramener à la même formule, chacun d'eux établissant à son point de vue que l'aveuglement systématique de celle qui doit

devenir la compagne de l'homme la rend inférieure au rôle qui l'attend.

Ouvrir de bonne heure les yeux de la femme, telle est la loi qui ressort des deux démonstrations; mais la manière dont chaque siècle peut l'appliquer comporte évidemment des mesures différentes. La position sociale de Molière et les incidents de sa vie ne lui donnaient pas vis-à-vis de ses contemporains le droit de se poser à ce sujet en réformateur social, et les clameurs qu'avait soulevées l'opinion qu'il laissait percer l'avertissaient des résistances qu'eût rencontrées tout essai d'émancipation sérieuse de la femme (1). Il crut

(1) Il composa pour sa défense la Critique de l'école des femmes qu'il dédia hardiment à la reine mère, Anne d'Autriche. Mais il n'y aborda point le côté le plus grave de la question.

avec raison que le moment n'était pas venu de plaider une cause encore mal comprise.

En effet le système qu'on suivait alors dans l'éducation des jeunes filles était, comme chez les anciens Grec, celui de l'isolement et de l'ignorance des choses du monde. Toutes étaient soumises à un régime étroit de surveillance et de restriction, soit au sein de la famille, soit dans l'intérieur des cloîtres où se terminait l'instruction du plus grand nombre. Mais sans s'écarter de cette voie, qui n'est pas encore généralement abandonnée, deux esprits éminents s'appliquèrent à chercher les moyens d'affermir le cœur de la femme en développant son intelligence. Le premier fut Fénélon dont l'âme affectueuse aspirait à l'émancipation universelle ; l'autre, Madame de Mainte-

non dont la sagesse plus froide n'était pas moins clairvoyante.

La tâche qu'ils entreprirent se présentait à eux dans des conditions différentes. Fénélon fut pris pour conseiller par la duchesse de Beauvilliers, mère intelligente qui se faisait un devoir de présider elle même à l'éducation de ses filles ; l'épouse de Louis XIV traçait le plan du système d'après lequel furent élevées à Saint-Cyr les orphelines nobles qu'elle avait fait adopter par l'état. Il s'agissait donc de fixer d'une part les principes de l'éducation reçue dans un établissement public, de l'autre ceux de l'éducation donnée dans la famille. La différence des deux plans était dès-lors inévitable, quoique leur mérite pût être égal.

Fénélon peut suivre sans effort les

indications de la nature, qui a fait de toute mère la nourrice de ses enfants et qui veut aussi qu'elle exerce de même sur eux une action morale et intellectuelle en les nourrissant encore du pain de l'âme. Le livre qu'il composa est admirable dans tous ses détails ; mais les vérités qu'il renferme n'offraient rien de problématique, et pour ce motif nous n'avons pas à les faire ressortir. Remarquons seulement que ce beau génie exige que l'instruction de la femme soit en rapport avec la pratique active des nombreux devoirs de son existence et de sa position, et que l'épouse puisse partager le soin de tous les intérêts domestiques. Il sent qu'elle ne gardera pas son autorité si elle est incapable d'en faire un usage utile ; sous ce rapport ses conseils ne sauraient être trop médités même de nos jours.

L'entreprise de Madame de Maintenon présentait plus de difficulté. L'éducation collective ne nous est pas enseignée par la nature, et si nous en rencontrons quelque image chez les animaux ce n'est que dans les associations instinctives qui se forment parmi certains genres d'insectes condamnés à n'obtenir qu'une part inégale de la vie organique, l'immense majorité d'entre eux se composant d'êtres incomplets. Chercher là des exemples pour l'espèce humaine serait un effort d'autant plus stérile que nulle part la férocité de la brute ne règne plus fatalement que dans ces cités d'abeilles admirées comme le type social par l'ignorance des poètes.

Les couvents des femmes offrirent à l'épouse de Louis XIV le modèle d'organisation qu'elle imita en se réservant

l'autorité de la mère commune. Sa première pensée avait été de confier simplement les orphelines nobles à une des maisons religieuses déjà établies ; (1) mais bientôt après elle résolut de diriger elle-même leur éducation en suivant un système qui fût à la fois chrétien et raisonnable. Sans opposer ces deux mots elle rejeta comme insuffisante toute thé-

(1) C'était la communauté des dames Augustines de Nancy, fait peu connu que cite M. H. Martin. L'histoire de Saint-Cyr est encore assez confuse. L'établissement avait été précédé d'essais obscurs ; la construction de l'édifice fut achevée en 1686, les maîtresses ne formant encore qu'une communauté séculière qu'on fit régulariser au bout de 8 ans, en vue surtout d'en affermir l'existence de manière à perpétuer l'institution quand elle aurait perdu ses protecteurs. La plupart de celles par qui Madame de Maintenon fut secondée dans ses premiers efforts étaient des religieuses qui sortaient de couvents ruinés,

orie qui n'en représentait qu'un seul, et elle ne semble pas avoir été désapprouvée sur ce point par les prélats éminents qu'elle aimait à consulter. Pendant tout son règne elle s'appliqua sans relâche à perfectionner la marche de l'enseignement de Saint-Cyr, et à en étendre la sphère, mais surtout à choisir et à guider les institutrices qu'elle y appelait, comprenant que de leur influence et de leurs lumières dépendrait l'efficacité des améliorations qu'elle voulait essayer.

Le but qu'elle se proposait était de rendre durables les effets de l'éducation des jeunes filles dont elle prenait la tutelle. Comme elles étaient destinées à rentrer un jour dans le monde, il lui paraissait nécessaire de les préparer à cette destination en donnant pour

base à leur vertu des principes solides, sans y mêler les idées ascétiques qui se développent dans l'ombre du cloître mais qui supportent difficilement une autre atmosphère. L'exagération des croyances pieuses et le mysticisme s'accordaient mal à ses yeux avec les réalités de la vie active, qui comporte trop de devoirs pratiques pour laisser beaucoup de place aux inspirations exaltées. Accomplir ces devoirs comme la loi de Dieu et en les rapportant à lui, constituait pour elle la règle suprême que la femme devait apprendre à suivre. Mais sa raison et son expérience lui faisaient sentir la stérilité d'un enseignement qui, dirigé dans un sens contraire à la marche de l'opinion contemporaine, perdrait toute autorité sur l'esprit de ses élèves

dès qu'elles auraient quitté l'asile de leur jeunesse. Pour imprimer une direction moins éphémère à leur intelligence, il fallait ne mêler rien d'excessif, d'arbitraire ni de douteux aux doctrines dont elle serait nourrie. L'instruction adoptée à Saint-Cyr, quoique profondément religieuse, devait être simple et conforme aux croyances générales de la société dont il eût été imprudent de heurter les opinions ou de repousser inflexiblement toutes les exigences. (1)

(1) Les écrits de Madame de Maintenon et ses instructions à ses élèves présentent, au jugement d'un de ses derniers apologistes (M. Th. Lavallée), un cachet de dévotion monacale, qui rend plus remarquable à nos yeux les concessions qu'elle eut le bon sens de faire aux convenances du monde. Le caractère propre de sa doctrine consiste dans une adoration résignée de la volonté divine qu'elle enseignait

On conçoit la grandeur et la légitimité d'un pareil dessein. Madame de Maintenon s'y appliqua pendant le reste de sa vie et sut tenir un juste milieu entre les exigences contraires du rigorisme et de l'extrême indulgence. La prudence et la sévérité de son caractère ne l'empêchèrent pas d'attribuer une haute importance aux talents gracieux que le monde admire chez la femme, et nous en avons la preuve dans les tragédies sacrées qu'on vit ses élèves représenter devant la cour.

à supporter plutôt qu'à essayer de fléchir. Sa piété un peu stoïque paraissait triste et froide à la plupart des dames de Saint-Cyr, dont quelques unes se retirèrent par ce motif. Il semble qu'on reconnaisse dans cette austérité de sa croyance un reflet du calvinisme au sein duquel ses parents l'avaient élevée dans son enfance et dont elle gardait encore l'empreinte à son insu après en avoir rejeté les dogmes.

L'opinion en fut surprise et se prononça contre elle sur ce point, tant il paraissait téméraire d'exposer des jeunes filles aux regards et à l'admiration peu discrète d'un public profane. Peut-être en effet l'ambition de briller se trouvait-elle trop excitée par l'éclat donné à des fêtes qui n'auraient dû être que des exercices. Mais la question véritable n'était pas celle de la valeur et du succès de ces épreuves particulières; bien ou mal appliqué dans cette occasion, le principe d'où elles résultaient était celui du développement de la femme par la culture des arts qui associent le sentiment à l'intelligence. Madame de Maintenon sut donc reconnaître avec autant de sagesse que de courage que toutes les facultés de l'âme présentent des germes de force

et de perfection dont l'éducation doit faire usage au lieu de les étouffer : c'était comprendre et proclamer la légitimité des dons brillants que la femme a reçus de la nature.

Après sa mort, l'esprit qu'elle avait voulu imprimer à l'enseignement qu'elle dirigeait s'affaiblit par dégrés. Il ne resta guère de son œuvre que le plan méthodique dont elle avait tracé le cadre. Ce qui devait s'en conserver d'essentiel consistait moins dans la part plus large donnée à l'exercice de la raison que dans l'importance attribuée à l'élément littéraire et artistique. Cet exemple fut suivi jusqu'à un certain point dans les principaux établissements fondés depuis lors, et dans ce sens les traditions de Saint-Cyr ont encore quelque écho de nos jours.

CHAPITRE VI.

Contraste de l'éducation donnée a la femme en France et en Angleterre.

—

Ce que madame de Maintenon avait voulu donner avant tout à la femme, c'était la solidité d'esprit nécessaire dans la vie pratique. Elle considérait justement cette qualité précieuse comme

la seule qui, sans étouffer celles dont est le plus généralement doué son sexe, l'imagination et la sensibilité, pût en régler le développement. Elle ne se dissimulait nullement les chances dangereuses qui sont attachées à ces riches dons, bien qu'elle n'en eût pas méconnu la valeur. Elle en redoutait l'usage imprudent, et son antipathie pour les doctrines ascétiques émanait de cette défiance. Le positivisme de la pensée était la barrière qu'elle voulait opposer aux chimères et aux séductions.

Mais la solidité de l'esprit peut-elle s'acquérir sans le secours de l'expérience?

Dans l'éducation naturelle le contact des réalités forme et mûrit la raison. L'expérience de la mère devient peu à peu commune à sa fille, et chaque jour

apporte à la jeune âme une part d'enseignement des choses. Mais celles que l'éducation collective tient séparées du monde et qui ne sont instruites que par la parole, grandissent pour ainsi dire dans le vide, et les impressions qu'y reçoit leur esprit sont bien moins nettes et bien moins durables.

Plus on examine attentivement les eflets de cette différence, et plus on sent la justesse de l'idée mise en avant par Socrate et par Molière, celle de l'initiation de la jeune fille à la vie active par l'expérience et la liberté.

Au point de vue des intérêts domestiques le principe rationnel reçoit son application dans quelques établissements actuels où les élèves sont initiées aux détails du ménage. En Allemagne surtout ce système se généralise aujour-

d'hui et produit des effets dont l'utilité n'est pas contestée. Plusieurs maisons religieuses l'ont également adopté en France et en Belgique, et les pensionnats séculiers le portent aussi loin que le permettent les habitudes de réserve reçues dans les deux pays.

Mais c'est la raison de la ménagère qui s'affermit par ce moyen et non celle de la femme.

Les nations Anglosaxonnes offrent presque seules à cet égard un exemple d'émancipation précoce d'autant plus rémarquable que le succès paraît en être complet. Il existe un intervalle immense entre la position que la société moderne a faite au sexe faible dans les deux grandes contrées que sépare le détroit de la Manche. Au nord de ce bras de mer la confiance accordée

à la raison de la femme commence dès sa jeunesse et se manifeste par la liberté dont elle jouit : au sud on ne croit pouvoir l'abandonner à elle-même que dans l'âge de sa pleine maturité, et son innocence reste jusque là sous la sauvegarde de la vigilance domestique. Le contraste de ces deux systèmes en étonnant la raison peut d'abord la laisser indécise ; car l'imagination s'effraye assez naturellement du danger de cette indépendance précoce, et nous ressemblons un peu sur ce point à ces Orientaux qui s'indignent en apprenant que les Européennes osent se découvrir la figure en public. Mais le rang qu'occupent dans le monde civilisé les Anglais et les Américains du Nord ne permet pas à un esprit sans prévention de con-

damner légèrement la règle qu'ils adoptent.

Quoique la race saxonne semble avoir toujours été sincère et confiante et qu'elle aît depuis longtemps attribné à la femme une supériorité morale que l'homme reconnait en l'appelant sa meilleure moitié, la condition de ce sexe était moins douce en Angleterre qu'en France au jugement des vieux auteurs. La même opinion se trouve exprimée dans les ouvrages composés pendant la période où régnaient les Stuarts. Après leur expulsion, le langage de la galanterie introduit par les deux Charles tomba en oubli même à la cour, et les mœurs des classes supérieures offrirent l'empreinte d'une grossièreté dont la société française était corrigée depuis longtemps. Mais celles

du peuple étaient généralement pures, la rigidité du calvinisme ayant prévalu de bonne heure dans la discipline commune des églises anglaises. Le clergé soutenu par l'opinion des classes moyennes tenait la main à la bonne conduite générale avec une vigueur extrême. Les censures des prédicateurs ne ménageaient pas même toujours l'aristocratie, et quant au vulgaire, les autorités de la paroisse et du canton mettaient si peu de différence entre les péchés et les crimes, que la peine du fouet ou celle du pilori devint, dans les colonies surtout, le châtiment implacable des plus légères licences de paroles, de geste ou de costume. La stricte observation du dimanche, telle qu'elle est encore en usage, offre le signe expressif de l'empire universel qu'avait acquis la

religion sur les mœurs, et son influence fut si favorable aux vertus domestiques que la surveillance cessa de paraître une garantie nécessaire à la sécurité de la famille. Alors la confiance à laquelle se sentait portée cette race droite et forte donna une large place à la liberté de la jeune fille dans l'ordre social.

On ne doit point s'étonner du triomphe des tendances contraires en France. Malgré la douceur et la civilisation précoce qui depuis longtemps avaient caractérisé la nation française, la vivacité d'esprit et la mobilité d'imagination que lui avaient léguée ses ancêtres gaulois s'alliait plutôt à l'inconstance des affections qu'à la fixité de sentiments commune aux peuples germaniques. L'homme prompt à s'éprendre l'était souvent aussi à oublier ses pro-

messes, disposition qui exigeait de la part de la femme une réserve plus grande et qui imposait à la famille la nécessité d'une protection plus soutenue. Quelque respect que le Français professât pour les vertus du beau sexe, le caractère soupçonneux et jaloux des races du midi se reflétait encore un peu dans les habitudes qu'il avait reçues d'elles, et sa tendresse était moins confiante que celle de l'Anglais. Il semble donc probable que dans un état de chose d'ailleurs égal le système de restriction et de surveillance auquel la femme a été longtemps soumise dans le sud de l'Europe aurait pénétré moins difficilement en France qu'en Angleterre.

On sait qu'il n'y domina jamais. L'esprit de liberté qui animait la

société française n'admit point la tyrannie d'un sexe envers l'autre. A l'époque même où la galanterie des cours et la contagion de l'exemple répandirent le trouble dans les mœurs, on ne vit pas l'honneur des épouses offensé par d'odieuses marques de méfiance. Mais l'idée de la bienséance féminine, empruntée aux peuples méridionaux et propagée par les reines florentines et castillanes, prit des proportions excessives. L'opinion, qui dans les âges précédents ne s'en était point avisée, l'accepta sans défaveur et finit par y voir une condition de sécurité quand l'affaiblissement des sentiments moraux l'eut alarmée. Il semble aussi que l'ascétisme inspiré aux jeunes filles dans les couvents les rendait plus défiantes du monde en même temps que moins

capables de l'envisager de sang froid. Toutes ces circonstances se réunirent pour resserrer le cercle dans laquelle la jeune fille pouvaît se mouvoir, tandis qu'en Angleterre la marche des événements, le cours des mœurs publiques et le caractère des croyances hâtaient l'émancipation qui lui fut bientôt accordée.

Jusqu'à quel point l'un de ces deux régimes est-il supérieur à l'autre, c'est là une question qui n'admet pas de solution absolue, puisque l'usage des deux pays est fondé sur le caractère national et sur les habitudes intimes qui modifient la nature des races humaines. De part et d'autre une transformation complète serait impossible et une révolution soudaine ne ferait que tout ébranler. Cependant au point

de vue du développement intellectuel tout système de compression est funeste dès qu'il dépasse les bornes strictes de la nécessité. Quels que soient donc les avantages moraux qu'on puisse attribuer à l'isolement artificiel où s'écoule la jeunesse de la femme sous une contrainte plus ou moins rigoureuse, il est douteux qu'ils rachètent l'inertie où tombent pendant ce temps sa raison et sa volonté.

Que personne ne s'offense de la hardiesse de ces paroles. Elles ne sont pas affirmées ici comme un arrêt irrécusable, mais comme l'expression d'une opinion personnelle dans laquelle n'entre en rien une prévention hostile, encore moins l'esprit de dénigrement. Il existe probablement bien des compensations au désavantage que peut offrir la forme

ordinaire de l'éducation française ; ce qu'elle donne à l'âme de douceur et de modestie balance peut-être largement le retard qu'elle impose à l'affermissement de l'intelligence. Mais si quelques défauts se mêlent à ses mérites, la raison ne doit pas s'indigner de les voir signalés impartialement, car elle n'admet jamais que les imperfections des œuvres humaines soient impossibles à corriger.

La comparaison partielle que nous pouvons entreprendre n'embrasse que la portée de l'instruction de la femme dans les deux pays. Elle repose en ce sens sur des bases positives ; mais elle ne démontre, comme il vient d'être dit, que le développement inégal de l'activité intellectuelle sous l'influence des deux systèmes.

CHAPITRE VII.

—

Développement supérieur de l'instruction de la femme en Angleterre.

L'état stationnaire où est restée depuis cinq ou six générations l'éducation féminine chez presque tous les peuples de langue romane pourrait faire croire que la nature n'a pas rendu la jeune fille capable

de recevoir une instruction bien étendue. En effet le point auquel l'enseignement était poussé à Saint-Cyr est resté la limite générale actuelle, (1) tandis que depuis le bon Rolin les études des collèges ont acquis des proportions beaucoup plus vastes qu'avant lui.

Il serait puéril de rejeter le blâme de cette immobilité sur l'indifférence ou l'incapacité des institutrices. Elles ne formaient nulle part sur le continent un corps unique dirigé et surveillé par une autorité spéciale, et dans cet état d'indépendance respec-

(1) L'addition principale que reçoit aujourd'hui l'ancien plan d'études consiste dans les notions les plus élémentaires des sciences et dans quelques leçons d'anglais ou d'allemand. Sur les autres points on a plutôt perdu que gagné.

tive le résultat général n'a pu évidemment découler de causes fortuites et personnelles. Les efforts se seraient étendus et multipliés, si le vœu de l'opinion l'avait demandé. Mais c'était là ce qui n'arrivait jamais. La jeune fille n'avait aucune part au choix de ses maîtresses et des objets de son instruction dont ses parents et leurs conseillers étaient les seuls arbitres. Ceux-ci regardaient presque tous comme suffisamment élevée la limite qu'ils avaient vue établie de leurs temps, et il suivait de là que cette limite devait rester immuable, l'opinion commune la maintenant avec opiniatreté quelque fût le sentiment des institutrices et parfois l'ardeur d'une partie des élèves.

En Angleterre l'instruction que les jeunes filles reçoivent hors de la maison

paternelle offre en général beaucoup d'inégalité, l'opinion ne déterminant ni le dégré de hauteur auquel cette partie de l'éducation doit atteindre, ni la vigueur avec laquelle il convient de la diriger. Mais si les élèves des écoles différentes ne reçoivent pas à leur début la même impulsion, chacune est avertie de bonne heure qu'elle restera sous sa propre tutelle au sortir de l'adolescence, qu'elle aura besoin de savoir régler elle-même le développement de son esprit et de son cœur, et que l'enseignement qu'on lui donne n'est qu'une préparation à la vie indépendante, un commencement de richesse pour son intelligence et de force acquise à sa raison. L'accès du monde qui lui est graduellement ouvert affermit bientôt ces premières impressions, en lui

faisant apprécier d'après l'observation journalière et non sur la foi de son imagination les conditions réelles du genre d'existence qui l'attend, les lois intimes de la société humaine, la région qu'embrasse la pensée générale et le rôle inférieur des esprits bornés. La conséquence de cet usage est que très-peu de celles qui sont bien douées trouvent suffisante l'instruction qu'elles ont pu tirer de leurs premières études, et que le plus grand nombre continue à l'étendre et a la compléter

De pareils exemples se rencontrent il est vrai dans d'autres contrées, mais cette seconde éducation est portée si loin dans le monde britannique qu'elle y donne souvent à l'esprit des femmes une fermeté virile. Il en est peu dans les hautes classes qui n'apprennent aujourd'-

hui plusieurs langues étrangères et qui ne joignent à cette connaissance celle de la littérature comprise sérieusement. On voit de jeunes personnes s'initier aux études les plus fortes et qui ont été longtemps les plus inaccessibles à leur sexe. Aucune n'ignore l'histoire de son pays et ses institutions politiques. Les hommes de science qui rencontrent sur les bateaux à vapeur du Rhin des Anglaises de vingt ans s'étonnent fréquemment de n'avoir pas à voiler la profondeur de leurs propres recherches pour s'entretenir avec elles, et de reconnaître l'intérêt qu'elles prennent à des questions dont la gravité fait peur aux esprits superficiels.

La preuve irrécusable de ce progrès général, est pour les esprits attentifs, le caractère des livres que la littérature

anglaise doit à la plume des femmes. La pensée y éclate avec une force naguère inconnue et que n'ont déployée dans d'autres pays que des génies exceptionnels, comme madame de Stael et celles qui l'ont égalée. Les femmes auteurs de l'Angleterre tiennent aujourd'hui un rang que l'homme pourrait leur envier, et un travail récent publié à ce sujet dans un journal français (*la Revue des deux Mondes*) constate d'une manière très-frappante leurs titres à l'admiration. S'il m'est permis d'ajouter au témoignage précis de Mr Forgues une opinion moins bien appuyée, je ne crois pas tomber dans l'exagération en disant que telle est la portée d'un grand nombre de leurs ouvrages que peu de femmes élevées autrement seraient capables de les juger.

Quand on se demande pourquoi le même mouvement ne se manifeste qu'avec beaucoup plus de lenteur et de faiblesse chez les nations continentales, il suffit d'un moment de réflexion pour comprendre que c'est encore l'habitude de se laisser diriger par autrui qui a enlevé à la jeune femme l'énergie de la pensée. Elle ne sait pas donner un libre essor à son intelligence avec la force qu'inspire une volonté spontanée. Il arrive dans la seconde période du développement de son esprit ce qui était arrivé dans la première. Accoutumée à se toujours laisser aller à la pression uniforme du courant qui l'entraînait, elle règle encore sa marche sur le mouvement général et s'arrête à la limite commune, c'est-à-dire à celle qu'atteignent les natures médiocres. Ainsi le soin avec le-

quel on l'a détournée de tout effort indépendant devient aussi funeste à son activité intellectuelle que peut l'être quelquefois dans la carrière de l'industrie cet excès de protection qui finit par mettre obstacle au mouvement.

La société entière recueille toujours le fruit de chaque progrès accompli dans son sein. L'influence de la femme a grandi dans le monde britannique depuis que ses lumières y sont aussi respectées que ses vertus. Dans la sphère où l'instruction est le plus répandue les mœurs contemporaines présentent un contraste prodigieux avec celles que dépeignaient les comédies et les romans du siècle dernier. L'ascendant de l'épouse en achevant de régulariser les habitudes de la famille a su l'anoblir. Nulle part la vie domestique n'offre une dig-

nité plus générale que dans les classes civilisées de la nation Anglaise où l'homme se montre justement fier d'entourer sa compagne d'honneur et d'affection.

CHAPITRE VIII.

CONDITION DE LA FEMME DANS LA SOCIÉTÉ AMÉRICAINE.

Si l'Angleterre doit en partie l'éclat de sa civilisation actuelle au génie et à l'influence des femmes, les Américains du nord, qui ont reçu d'elle l'exemple de l'éducation libre du sexe faible, portent

tout aussi loin l'estime qu'ils lui témoignent. Lui seul jouit dans la fière république des Etats-Unis de privilèges universellement reconnus. Ce n'est pas seulement l'élite de la société qui les proclame ; le sentiment national est aussi généreux et aussi énergique à cet égard dans la classe populaire que dans les rangs supérieurs. Ce sentiment ne s'épanche pas, comme dans quelques contrées de l'Ancien monde, en paroles insinuantes et flatteuses; mais il s'exprime par des actes constants d'égard et de protection. Sur ce point tous les voyageurs sont d'accord : la première place chaque fois qu'une femme se présente soit dans lieu de réunion, soit dans une voiture publique ou à bord d'un bâtiment, est toujours réservée pour elle. Qu'elle soit jeune ou vieille, riche

ou pauvre, isolée ou non, l'homme qui manquerait de déférence envers la plus inconnue s'apercevrait bientôt qu'elle peut trouver autant de défenseurs que l'offense a de témoins. Dans le réçit du voyage d'une jeune dame française qui traversa le continent américain pour aller rejoindre son mari en Californie, elle décrit avec reconnaissance la conduite aussi réservée qu'attentive des *gentlemen* qui se sont trouvés sur sa route; mais elle ne cherche pas à cacher son admiration plus vive encore pour ces rudes pionniers des déserts dont le dévouement officieux n'a jamais fait défaut à son appel. Ainsi d'un bout à l'autre de ce monde nouveau le respect de la femme est devenu la loi que suit et qu'impose le sentiment national.

La liberté des jeunes filles, protégée par ce sentiment, est plus étendue encore en Amérique qu'en Angleterre, et dément pour ainsi dire toutes les idées de danger que l'Europe attache au moindre relâchement de la surveillance domestique. Dans les villes les plus riches et dont la population offre le plus de mélange, elles sortent à chaque instant sans être accompagnées, et jamais l'injure d'un soupçon ne s'attache à leur isolement. Il arrive parfois qu'un ami de leur famille, du même âge qu'elles, est prié de leur servir de guide et d'appui dans un voyage de quelque durée, et c'est là un devoir dont personne ne méconnait la gravité (1). Que ce soit, si l'on veut, une

(1) J'ai eu personnellement connaissance de quelques exemples caractéristiques de ce genre. Dans une tra-

preuve de cette intrépidité universelle que les Américains poussent jusqu'à la témérité; mais l'expérience ne leur a pas montré qu'il en résultât des suites regrettables, car leur confiance paraît encore s'accroître tous les jours. Ce n'est que sur notre continent qu'on tremble pour les filles des habitants de New-York et qu'elles paraissent en danger.

L'âpreté avec laquelle des censeurs européens se sont exprimés à ce sujet a pu quelquefois entraîner leurs lecteurs à déplorer d'après eux cet aveuglement prétendu et la dégradation qui devrait en être la suite inévitable. Telle est l'impression que produit naturelle-

versée d'Amérique en Europe le protecteur choisi pour la belle voyageuse était un jeune Belge fier de répondre dignement à cette marque de confiance dont sa famille continua longtemps à s'étonner.

ment sur les esprits inattentifs le contraste de cette confiance avec notre circonspection. Mais l'homme de sang-froid ne peut méconnaître l'incompétence de ceux qui condamnent ainsi sur la foi de leurs propres habitudes les usages d'un grand pays et d'un grand peuple. Ces usages qui se sont formés graduellement ne pourraient sans doute être transportés tout d'un coup au sein d'une société qui n'y serait pas préparée. Mais il est évident que des institutions nationales ne doivent être jugées que dans les conditions où elles se sont produites, et sur le terrain où nous les voyons s'affermir. Or ces femmes si peu dépendantes ont pour elles le témoignage du pays qui les honore, ét nos récriminations contre un pareil arrêt seraient

aussi présomptueuses qu'illégitimes. (1)

Tout s'enchaîne dans la civilisation; le développement de l'instruction et la force de la pensée a répondu chez les Américaines aux habitudes de liberté qui ont affermi leur caractère. L'extrême activité avec laquelle s'étend d'un bout à l'autre des trente quatre états le mouvement universel de la vie laisse à peu d'entre elle le repos que demandent les travaux littéraires. Mais celles qui ont abordé cette tâche jusqu'ici ne sont guère au-dessous des Anglaises que par les formes de style dont la perfection est le privilége des sociétés muries. La femme généreuse qui naguère a défendu

(1) Les orages fréquents de la vie américaine ne sont pas sans effefs dangereux même pour la femme; mais leur origine ne se rattache nullement à sa position.

avec tant de force et de lucidité la cause des nègres s'est fait admirer de toute l'Europe. Les tableaux de mœurs dus à d'autres plumes feminines du même pays sortent du cadre habituel adopté par l'imagination des dames européennes : non-seulement on y reconnait la peinture vigoureuse d'une société dont les éléments se mélangent autrement, mais on sent le soufle puissant de cet esprit pratiqne qui transforme en réalités les théories morales. Ce n'est point de rêves chimériques et passionnés que se nourrit l'esprit de la femme; il poursuit l'application de ses idées religieuses et de ses croyances domestiques. Quelques unes se sont vouées au culte de la science, et plus d'un père a vu ses filles marcher sur ses traces dans ses études professionnelles. C'est ainsi que dans plusieurs grandes villes les méde-

cins comptent pour collègues de jeunes dames, qui ont obtenu leurs diplomes en subissant avec honneur les épreuves ordinaires, et qui consacrent leurs soins aux personnes de leur sexe.

Ces conquêtes de la femme sur le domaine viril seront sans doute éternellement limitées par les lois de la nature et par les arrêts de l'opinion : mais elles lui assurent une place qui pour rester différente de celle de l'homme n'en répondra pas moins à l'égalité légitime des deux sexes. (1)

(1) Ce serait ici le lieu d'examiner le développement rapide de l'éducation des femmes en Allemagne. Mais ce mouvement, quoique très-digne d'attention, est encore trop inégal pour que j'ose entreprendre de l'esquisser. Il semble destiné à s'étendre aussi loin que le progrès de leur liberté auquel le caractére national est si favorable. Déjà le régime des pensionnats et de la cloture est presque abandonné dans les provinces rhénanes et mêmes à Cologne. Le goût de l'instruction forte se répand de plus en plus dans les contrées du Nord ; dans le Sud le sentiment poétique parait encore le seul qui soit beaucoup développé.

CHAPITRE IX.

RÉTABLISSEMENT ACTUEL DE LA DIGNITÉ GÉNÉRALE DE LA FEMME DANS LES PAYS OÙ ELLE AVAIT PARU COMPROMISE.

Le sort de la femme a été soumis en France depuis le milieu du dix-huitième siècle à une suite d'épreuves féconde en contrastes et dont les sociétés voisines ont ressenti le contrecoup.

La vieillesse de Louis XV fut déshonorée par tant de scandales qu'on vit enfin s'y attacher assez de honte pour en amortir l'influence pernicieuse. Une réaction morale devait naître de l'indignation publique, et s'annonçait déjà sous le règne de son successeur quand la révolution vint renverser l'ancienne monarchie. Tout l'édifice social parut alors chanceler ; mais quoique la violence du choc fût terrible et qu'il atteignît directement les classes supérieures, les dames le supportèrent en général avec un courage qui les honora. Celles même que des habitudes de faste et de mollesse faisaient paraître les moins fortes montrèrent de l'énergie en face du malheur, comme si leur âme en sortant de la torpeur d'un long repos se dégageait brusquement d'illusions éner-

vantes pour reprendre avec le sentiment de la réalité la vigueur de sa nature.

Ce réveil n'eut d'abord d'autre éclat que celui des grandes infortunes qui avaient été subies sans faiblesse. Toutefois le silence qui se fit autour de la femme quand l'ère de la frivolité fut passée lui laissa reprendre la dignité de son existence. Elle reconquit le respect général malgré le trouble des esprits et le vague retentissement des désordres qui s'étaient mêlés aux violences des plus mauvais jours.

D'autre part les commotions politiques eurent ce résultat inattendu que leur action, semblable à celles des grands orages, laissa purifiées les régions supérieures de l'athmosphère qu'elles avaient parcourue. Les cours

ne furent plus des théâtres brillants où le faste du vice s'imposait aux regards sous l'abri du privilège. Le calme moral succéda aux enivrements tumultueux, non pas seulement par suite de la fatigue des cœurs ou par l'heureux effet d'un concours accidentel d'influences salutaires, mais surtout par l'ascendant universel d'une force qui ne pouvait plus être bravée impunément, celle de l'opinion. Elle seule en effet succédant à la domination des rois sur l'esprit des peuples commençait à obtenir une prépondérance générale.

De tout temps sans doute l'opinion publique avait exercé une censure redoutée sur les mœurs dont elle faisait respecter les lois. Les souverains eux-mêmes s'étaient alarmés de ses arrêts quoiqu'ils affectassent de se croire au-dessus d'elle,

et cette frayeur salutaire avait été leur dernier frein. Mais dans la seconde moitié du XVIIIme siècle l'impudeur des grands coupables avait pour ainsi dire défié en face l'honnêteté. La marquise de Pompadour avait régné sur l'état aussi ouvertement que Madame de Maintenon, sans laisser par quelque côté du moins une excuse à l'ignominie des hommages que lui rendait la cour. La comtesse du Barry avait elle-même trouvé plus d'une grande dame pour partager publiquement sa honte en figurant à sa suite. On s'indignait de voir sa main souillée faire des ministres, et choisir ou renvoyer la magistrature du royaume; mais Louis XV devenu insensible à toute improbation avait gardé pour ses favoris ceux de la courtisanne. L'opinion sem-

blait donc vaincue, car le trône qu'elle minait ne paraissait pas encore près de sa chute.

Elle serait victorieuse aujourd'hui si notre époque pouvait voir renaître des favorites régnantes. Aucune femme exempte de déshonneur ne s'inclinerait devant elles, car les cœurs même que l'intérêt ou l'ambition pourrait dominer n'oseraient se montrer faibles, sachant que le mépris public amène après lui maintenant l'abandon universel.

C'est donc à bon droit que la souveraineté de l'opinion peut être proclamée au sein de la société actuelle. Voyons quelles garanties elle lui offre pour le maintien de l'ordre légitime. A ne juger que superficiellement de l'action de ce pouvoir modérateur, il semble flexible; Il l'est en effet jusqu'à un

certain dégré, comme le veut le rôle de la justice humaine, qui n'étend pas son empire aussi loin que celui de l'idée abstraite et absolue du devoir. Il ne faut donc pas s'étonner de l'extrème tolérance que montre aujourd'hui l'opinion dans une partie de l'Europe sur les questions de morale privée. Elle ferme les yeux sur les fautes personnelles de l'homme pourvu qu'elles ne s'étalent pas odieusement au grand jour. De même que le code ne fait pas à l'époux un devoir strict de la fidélité, la société supporte d'autres égarements qu'elle ne croit pas incompatibles avec l'honneur viril. Mais là s'arrête son indulgence. Quant aux actes qu'elle marque d'infamie, elle y attache nne flétrissure indélébile.

L'application de ce principe ne se fait peut-être pas encore avec toute la ri-

gueur qu'il semble comporter, et l'inflexibilité des peuples de race Saxonne dépasse à cet égard la nôtre. Mais il est deux ordres de sommités sociales qui ne trouvent point de grâce devant la voix publique quand la crainte de la dégradation ne les a pas retenus ; ce sont les souverains et les femmes.

Il semble juste en effet qu'aux yeux de la société leur dignité ne puisse être méconnue impunément par eux-même, puisque le respect qu'ils inspirent est la condition naturelle et nécessaire de leur rang.

L'exemple éclatant du scandale ne peut donc plus descendre du trône et de son entourage.

Il serait également réprimé par le mépris s'il pouvait émaner de la femme dans l'état actuel des mœurs.

En effet le cours de l'opinion n'est dirigé que par ce sexe lui-méme en ce qui touche son honneur. Ce droit lui serait peut-être contesté si la femme ne l'exercait qu'avec faiblesse : mais la conscience publique ne saurait lui adresser ce reproche. Celles dont l'esprit est le plus timide, s'indignent aussi vivement que les plus fières de la solidarité honteuse que leur imposerait une indulgence excessive. Si la recherche des fautes clandestines n'est pas toujours rigoureuse (quoiqu'elle le devienne davantage à mesure que le caractère général s'affermit), on ne voit point se renouveler les exemples de cette tolérance scandaleuse que subissait l'ancienne société. C'est tout au plus dans le mélange confus des grandes réunions dont les capitales sont le théâtre que

la surveillance devient moins sévère. La femme sait que la loi de l'honneur est le rempart qui la protège : elle se trahirait elle-même si elle permettait que cette loi pût être enfreinte impunément au grand jour.

Il existe à la vérité un monde à part où une place est ouverte à tout venant. Là se rencontrent jusqu'aux déplorables héritières de cette classe proscrite à laquelle autrefois une ordonnance de Saint Louis avait refusé le droit de porter des ceintures dorées, On les reconnaitrait le plus souvent aujourd'hui à l'éclat de leur parure, et leur luxe ferait envie à celles qui attachent au luxe l'idée du bonheur. Mais séparées du reste de la société qui les repousse impitoyablement, le

mal que leur exemple peut causer ne devient pas contagieux.

Le tourbillon dans lequel vivent ces parias du sexe chaste n'est sans doute pas plus abordable aux yeux qui parcourront ces pages qu'à l'écrivain qui les trace. Mais une confession douloureuse a été publiée assez récemment par la plus fameuse de celles qui ont passé leur jeunesse dans cette triste sphère. C'est l'écho de souffrances intimes et prolongées qui ne peut remplir que de compassion un cœur honnête (1).

Ce serait donc une erreur de croire sur la foi de quelques spectateurs inattentifs que l'inpudeur avec laquelle s'éta-

(1) Il est inutile de nommer ici ce livre : je crois pourtant que sa lecture ne peut offrir aucun danger. La vérité confirme toujours la loi morale.

lent aujourd'hui à l'entour de la société plutôt que dans son sein des désordres qu'elle méprise, offre autant de danger pour elle que la crise morale qu'elle a subie dans l'âge précédent. La réhabilitation de la femme poursuit son cours sans être troublée par la violence de nouveaux orages, et les vapeurs malfaisantes qui s'élèvent d'en bas ne dépassent plus leur niveau naturel (1).

(1) Nous avons vu comment s'explique aux yeux de l'historien le triomphe de la courtisanne sur l'épouse légitime dans l'ancienne Grèce. Le même péril pourrait se reproduire. Si la femme moderne tombait dans cette ignorance grossière qui rendait les Athéniennes si peu capables d'obtenir les sympathies de leurs époux. Mais là même où son instruction laisse à désirer, elle est du moins supérieure aux déplorables élèves du gynécée antique, formées systématiquement à l'incapacité.

On peut cependant concevoir le mal que produirait

Que signifie donc ce cri que nous entendons répéter par tant de bouches plaintives : la famille s'en va ? Est-ce que la vertu en reprenant ses droits ne garantit pas suffisamment l'ordre domestique ?

Le problème que présente à cet égard l'ébranlement sourd d'une partie de la société moderne est d'un ordre différent que tous ceux que nous avons examinés jusqu'ici, et il faut plus de courage pour l'aborder sans détours.

encore la faiblesse de l'éducation donnée à la jeune fille honorable, si elle se trouvait en face de nouvelles Aspasies qui, comme Ninon de l'Enclos, sauraient retenir par la délicatesse de leur esprit les admirateurs de leurs charmes. Heureusement ce n'est pas là un danger très-commun.

CHAPITRE X.

ISOLEMENT OÙ TOMBE DE NOS JOURS LA FEMME ET CHANGEMENT QU'IL EXIGE DANS SON ÉDUCATION ORDINAIRE.

Quoique la dignité de la femme soit généralement respectée de nos jours et que sous ce rapport sa position réponde à ses droits, une séparation de plus en plus sensible s'opère sourdement dans

la vie générale par la rupture graduelle de l'équilibre qui existait autrefois dans les tendances intellectuelles et morales des deux sexes.

Une modification profonde s'est accomplie dans l'état de la société par suite du développement actuel de l'activité humaine. La pensée de l'homme n'a plus de repos; une application d'esprit sans relâche et des nécessités de travail presque inconnues autrefois absorbent la plus large part de la vie. Le désœuvrement n'appartient plus, même dans les hautes classes, qu'à l'incapacité dont il devient le signe, la frivolité n'est plus admise que comme le délassement momentané de la fatigue, et les rêves même de l'imagination prennent un caractère sérieux.

De là naît une diminution forcée de

la place qu'occupent dans son existence non pas les affections du cœur mais les soins qu'il peut accorder aux choses plus légères où se complait naturellement l'oisiveté de la femme. Celle-ci en effet, restant presque toujours en dehors du mouvement qui agite le monde extérieur, continue à se renfermer dans le cercle des images qui l'attirent et des petits intérêts qui la touchent.

Ainsi le cours de la vie ordinaire demeure à peu près le même pour elle, malgré le changement de tout ce qui l'entoure. Elle voit s'altérer les anciens rapports, et elle soupçonne à peine la nécessité de cette altération. Elle ne s'étonne pas de voir que le bon sens de notre époque aît proscrit la parure bizarre de ses aïeules, leur poudre, leurs mouches et leur fard. Mais elle com-

prend moins bien pourquoi leurs propos futiles, leur esprit superficiel, leur ignorance grâcieuse et tout ce qui faisait encore au dix-huitième siècle un fonds de monnaie courante admis par l'indulgence de la société n'a plus maintenant la même valeur aux yeux de l'homme. Elle le trouve grave et froid, et elle aurait peur de faire quelque effort pour atteindre aux idées qui le dominent, tant elle les croit arides.

Bien peu d'entre elles savent quelle est la douceur de cette large part des joies de l'intelligence qu'offrent à un esprit éclairé des habitudes actives. Celui dont le regard embrasse le spectacle du monde et dont le cœur vit du sentiment de la vie universelle leur paraîtrait assez digne d'envie, si elles l'interrogeaient, pour que toutes fussent saisies de la même ambition.

Plusieurs ne la conçoivent pas encore : un plus grand nombre regrettent les barrières que l'éducation et l'usage ont mises entre leur pensée et celle du sexe fort : les autres dévorent en silence l'ennui qui les consume au milieu des distractions banales qui ne conservent pas longtemps le pouvoir de les étourdir (1).

Ce qu'elles éprouvent dans l'athmosphére glacée de la vie indifférente nous n'avons pas à nous en occuper ; mais il en est autrement des déceptions que leur offre la vie domestique.

(1) La nullité ordinaire qui caractérise dans le monde actuel la conversation générale, résulte du peu d'intérêt que chacun des deux sexes porte aux sujets dont s'occupe l'autre. Le seul terrain sur lequel les idées se rencontrent est celui des splendeurs matérielles dont l'éclat frappe les regards.

On voit parmi les classes éclairées un certain nombre de femmes qui par le développemeut isolé de leur intelligence, par cette vivacité de perception qui est propre à leur nature, souvent aussi par l'effet de généreuses aspirations dont la tendresse conjugale et maternelle est la source inépuisable, s'élèvent au niveau de l'essor des esprits les plus vigoureux. Mais les autrés, malgré les dons qu'elles ont reçus également, malgré la richesse de leur imagination et ces trésors de l'âme que laissent entrevoir de vives étincelles, des paroles gracieuses et des élans de sensibilité, n'ont pas la force de suivre le cours de la pensée virile. La place qu'elles occupent dans les affections de leurs époux n'est due qu'aux attraits du cœur ; aimées avec sincérité, elles se voient négligées invo-

lontairement. Après de vains efforts pour partager la vie intellectuelle de l'homme, elles s'aperçoivent que son attention leur échappe et sont les premières à reconnaitre que les régions qu'habite son esprit leur restent inaccessibles.

Le mariage forme ainsi pour elles une association incomplète, et l'état où elles tombent est comparable, sous quelques rapports du moins, à un veuvage anticipé. L'homme qui doit servir d'appui à l'épouse lui reste encore : le compagnon intime, le guide de son âme, celui qui devait s'associer à toutes ses pensées est absent. Elle ne le retrouve plus dans le conseiller qui ne parle que le langage de la raison. La froideur de ses calculs lui semble de l'égoïsme, et elle n'y obéit qu'en murmurant tout bas.

Viennent alors les tentations du luxe et de la parure, les petites rivalités qui se gonflent dans le vide de son cœur avec le tumulte de la passion, l'ennui mortel de la solitude qu'elle ne sait pas remplir. Sont-ce là les joies que lui promettait l'alliance conjugale et que méritait son dévouement?

D'autres conséquences encore plus funestes au bonheur de la famille peuvent résulter de la scission qui s'accomplit sourdement entre les deux époux. On nous dispensera d'y faire allusion. Les déceptions éprouvées par la femme sont assez douloureuses pour remplir son cœur d'amertume, lors-même qu'il ne s'y mêle pas d'offenses plus graves.

Est-il quelque remède à cette infériorité dont les conséquences sont si cruelles?



La mère qui en éprouve les tortures peut à peine songer à en préserver un jour ses filles, lors même qu'elle comprend la cause de son infortune. Où trouvera-t-elle en effet, dans l'état de choses actuel le moyeu de les mettre à l'abri du même abandon ?

Mais ce que ne saurait accomplir une tentative isolée, la raison publique serait assez forte pour l'essayer avec plus de succès. Les doutes qu'on pourrait concevoir à cet égard doivent disparaître quand on fixe ses regards sur l'exemple que nous offrent les grandes nations chez lesquelles la condition de la femme s'affermit, comme nous l'avons déjà reconnu, au milieu de la civilisation la plus avancée et du mouvement le plus actif. On sait à quelle cause l'Anglaise et l'Américaine doivent

le privilège de conserver leur suprématie sociale. Le développement de leur instruction et de leur intelligence a rattaché plus fortement à elles ceux à qui elles sont unies par les liens de l'esprit comme par les sentiments du cœur. Ainsi se trouve complètée par l'harmonie intime de la vie conjugale la loi du mariage régulier, loi qui cesse de paraître vraie quand la divergence de la pensée rend chacun des deux sexes étranger à l'autre.

Pour faire cesser cette divergence parmi nous ce n'est pas à l'homme qu'il faut demander de changer de voie. On a déjà vu qu'il se trouve entraîné par la force des choses et qu'il suit le sens dans lequel la civilisation fait marcher le monde. La femme est donc la seule qui aît la faculté de prendre une direction nou-

velle. Encore est-elle soumise à l'autorité des mœurs qui ne lui accordent pas autant de liberté qu'en Angleterre et en Amérique. Cette barrière demande à être respectée, de peur que l'opinion ne s'effraye de sa chûte trop soudaine quand même il n'en resulterait rien de funeste. Le champ des réformes praticables se rétrécit donc quand on mesure les nécessités qui se dressent des deux parts. Il ne reste de place que pour la pensée simple et forte qui avait jadis guidé Madame de Maintenon, celle d'une éducation raisonnable qui prépare la femme à vivre dans la sphère où elle doit entrer.

Cette tâche, que la seconde épouse de Louis XIV croyait avoir remplie à Saint-Cyr, y était peut-être portée au point que comportait l'époque. Mais en admettant cette supposition, l'inter-

valle qui nous sépare du dix septième siècle permet d'affirmer avec une pleine confiance que l'œuvre de ce temps ne saurait être en rapport exact avec les besoins du nôtre. Il paraît étrange au premier aspect qu'elle n'ait pas encore été continuée. Mais pour le comprendre on n'a qu'à se reporter aux détails qui ont déjà été présentés sur l'état stationnaire de l'instruction féminine et sur les causes de son immobilité. De même que la société ne demandait pas l'extension de cet enseignement médiocre elle ne pressentait nullement la nécessité de donner un essor plus large à la raison de la jeune fille. Avouons-le franchement, la cause de son émancipation intellectuelle n'aurait de nos jours même qu'un nombre limité de partisans, si l'expérience n'avait pas

mis en lumière le mal que produit encore l'ignorance si longtemps imposée à la femme.

Peut-être est-ce encore s'exposer à encourir le reproche de témérité ou de dénigrement que de proclamer sans réserve l'urgence de la réaction qui peut seule réparer cette longue inertie. Ceux qui n'ont vu que de loin ou examiné que superficiellement les effets sourds de la crise, s'étonneront de la rigueur d'un jugement qui semble accuser de méprise ou d'indifférence cette foule de bons esprits et de cœurs honnêtes qui, sans croire précisément à la perfection du système accepté dans la plus grande partie de l'Europe, le regardent comme à peu près suffisant et le croient en harmonie avec la situation générale de la société. Mais c'est à

l'autorité des faits à prononcer entre les deux opinions. S'ils nous montrent quelque pays où l'influence de la femme et son action sur la société ne se soient point amoindries, là sans contredit le système d'éducation en vigueur est justifié par l'expérience. En revanche partout où se produit l'isolement le mal demande un remède.

Ce sont en général des âmes pures et dévouées que celles des institutrices et leur zèle rachète sans doute la part d'erreur qui pourrait leur être attribuée dans les éducations qui deviennent stériles. Aussi ne s'agit-il pas ici de leur action personnelle : la réforme doit porter sur l'ordre de choses établi et prendre des proportions indiquées par les circonstances d'où dépend le dégré d'instruction nécessaire dans chaque centre

de civilisation et à chaque classe de la société.

Il y aurait de la présomption de notre part à vouloir exposer les conditions d'une œuvre plus générale que celle dont la Belgique peut être le théâtre. Ce n'est donc qu'au point de vue de ce pays qu'il convient de continuer ici l'examen de la question, non pas que nous apercevions ailleurs des institutions bien différentes, mais parceque ceux dont l'esprit voudrait appliquer la même pensée à d'autres états distingueront facilement les modifications que devraient entrainer dans la mise en exécution les conditions locales.

Nulle part les établissements destinés à l'éducation des jeunes filles ne sont plus nombreux qu'en Belgique. (1) Mais

(1) Il serait inutile de s'arrêter dans une appréciation sommaire à celles qui ne sont pas autre chose que de

il en est très-peu qui soient dirigés par des mains séculières, circonstance qui nous permet de borner aux maisons religieuses les plus importantes l'étendue de notre examen. Le cadre de leur enseignement est assez vaste et il s'en trouve où sont admis des maîtres laïques ainsi que des livres composés spécialement pour l'usage des collèges. L'instruction n'y est donc ni systématiquement restreinte ni toujours dominée exclusivement par des idées ascétiques. Des méthodes un peu lentes y sont suivies régulièrement. La surveillance morale offre aux familles des garanties devant lesquelles la mère elle-même est forcée de s'incliner, car elle ne conserve pas de communications libres avec sa fille. Sur

simples écoles à bon marché, plus ou moins utiles mais dont le rôle est très-humble et que l'exiguité de leurs ressources réduit quelquefois à l'insuffisance.

ce dernier point et en tout ce qui concerne les relations domestiques, les droits du sang pourraient inspirer plus de confiance et de respect qu'ils n'en obtiennent, et les traditions qui font loi à cet égard sont aux yeux des penseurs un anachronisme, dont l'esprit de notre époque exigerait la suppression. Sous la plupart des autres rapports il y a peu à reprendre dans l'organisation actuelle de ces établissements.

Le succès de leur enseignement peut être différemment envisagé, suivant l'idée qu'on se fait du but auquel il doit tendre.

Si l'instruction que reçoit la jeune fille de la classe généralement aisée a pour objet de porter les sentiments et les idées de l'élève au niveau général du monde féminin, et même de

le dépasser quelquefois un peu, son effet ordinaire ne laisse pas beaucoup à désirer.

Si l'on reconnait au contraire que c'est le niveau d'une vie active et pensante, conforme au génie de l'époque et aux tendances de la société moderne, que l'intelligence de la femme aurait besoin d'atteindre, on regrettera de voir qu'elle ne s'élève presque jamais jusque là. Il ne faut pas en accuser l'étendue de l'instruction qui lui a été donnée, car en la supposant même égale au développement que comportent les études des collèges, elle serait encore stérile si l'esprit s'arrêtait là. Le vice de l'éducation consiste en ce qu'elle ne se continue point au sortir de l'asile ou elle a été commencée.

C'est cette continuation volontaire et

courageuse qui s'accomplit, comme nous l'avons déjà vu, chez les peuples Anglo-Saxons, où la femme s'y livre avec une ardeur passionnée. Rien n'annonce un mouvement intellectuel de ce genre dans les provinces qu'habite encore en Belgique une branche de la même race. L'existence de ce contraste résulte avant tout de celui des mœurs nationales, et ce qui a été dit à ce sujet dans les chapitres précédents suffit, croyons-nous, pour le prouver. Mais quoique l'organisation des établissements belges n'agisse pas ici comme cause principale, elle exerce pourtant à ce sujet une influence très-sensible. La vie récluse, en imprimant plus de vivacité aux élans du cœur qu'aux efforts de l'esprit, relègue en quelque sorte au second rang les vérités terrestres de l'instruction profane, qui

offrent à l'âme moins d'attrait et de douceur. (1) L'enseignement est accepté comme un devoir, mais il entraine peu et touche faiblement, parce que chez les maîtresses comme chez les élèves l'exaltation qui soutient la pensée se porte dans une autre direction. Un certain degré d'enthousiasme ou quelque chaleur de sentiment, paraît la condition première de tout effort énergique et prolongé de la femme. Quand son cœur et son imagination n'agissent pas dans le même sens que son esprit, c'est la raison qui perd sa cause.

(1) C'est là ce qui explique et justifie l'aversion qu'éprouvait pour toute exaltation claustrale le bon sens de Madame de Maintenon· Elle revient sans cesse sur la nécessité de retenir le sentiment pieux dans les voies solides; mais elle avait la plus grande peine à se faire écouter malgré sa supériorité et son ascendant. — Je crois qu'on trouve dans l'histoire de Saint-Cyr la clé de celle de bien d'autres institutions.

En se livrant à l'amour de l'étude l'ame fière de l'Anglaise ou de l'Américaine n'obéit peut-être pas toujours simplement à un attrait moral. L'ambition de savoir, la honte d'ignorer, l'orgueil de sa propre force peuvent se mêler chez elle au culte pur de la vérité ; mais les effets utiles de l'instruction acquise n'en persistent pas moins. Le régime établi parmi nous n'inspire ni cette ambition ni cette honte orgueilleuse. En revanche les intelligences se montrent apathiques aussitôt que la jeunesse échappe à la main de ses guides. On la croyait devenue capable de sortir de l'infériorité des générations précédentes, et beaucoup d'esprits droits s'étaient efforcés de lui applanir la route; mais quand on la suit du regard dans l'âge de la force

et de la raison, quand on voit s'éteindre presque subitement l'ardeur qui devait l'animer sinon pour l'étude proprement dite au moins pour les lectures utiles et d'un intérêt assez durable, on ne tarde pas à craindre que le résultat de la culture qu'elle a reçue ne soit le plus souvent négatif.

C'est à ce point de vue que paraît inefficace l'éducation donnée en Belgique à la plupart des femmes. Théoriquement suffisante, elle ne laisse point après elle des traces assez fortes pour guider l'esprit dans le cours de la vie (1).

Tout en reconnaissant que ces traces

(1) La jeune fille raporte de l'asile ou elle a été formée le sentiment des devoirs religieux, l'habitude qu'elle y a le plus souvent gardée des soins domestiques, mais peu d'aspirations au développement intellectuel par l'étude volontaire : telle est la formule géné-

sont peu marquées beaucoup de gens ne croient pas que ce soit-là un grand mal. Ses effets semblent à la vérité très-inégaux, l'athmosphère intellectuelle variant d'une classe à l'autre ; on peut cependant en apprécier une partie.

La seule situation aux besoins de laquelle répondent les dispositions habituelles de la jeune personne sortie du du cloître est celle que lui offre parfois une existence simple et paisible, dans

rale que je crois la moins contestable. Les suites de cet état de choses pourraient être très différentes de ce qu'elles sont, si l'opinion générale suppléait par son impulsion à la faiblesse de l'activité acquise. Il serait injuste de faire peser sur l'enseignement seul la responsabilité absolue de cette apathie que les circonstances rendaient difficile à vaincre au réveil d'une nation qui avait perdu le sentiment de sa force.

Cette remarque s'applique à tout ce qui va suivre et doit atténuer les conséquences qu'on pourrait en déduire.

un milieu où se fasse peu sentir le courant des idées et des choses de l'époque. En effet rien n'exige là qu'elle dépasse de beaucoup le mouvement de celles qui l'ont élevée. Elle s'y trouvera heureuse, pourvu que son cœur ne se soit ouvert à aucune autre ambition qu'à celle des prospérités de la vie positive, et qu'elle suive le cours uniforme des vieilles mœurs du pays.

Ces mœurs si admirées du reste de l'Europe et si favorables au développement des qualités domestiques, ont imprimé au caractère de l'épouse une activité laborieuse, à laquelle l'exemple de la mère prépare de bonne heure ses filles. Habituées dès l'enfance à prendre part aux soins de la vie intérieure, elles reportent sur cette tâche modeste une partie de l'ambition que d'autres

dirigeraient dans un sens plus mondain. Là se trouve l'emploi d'un grand nombre d'heures qui resteraient sans destination, et les vertus traditionnelles de la ménagère relèvent un peu l'existence de l'épouse à laquelle manque un emploi plus noble de ses facultés. Le sens artistique dont elle est quelquefois douée se détourne alors vers tout ce quelle entreprend de petits travaux et d'arrangements intérieurs, et si la maternité lui donne des devoirs plus grands qu'elle soit capable de remplir, elle peut suivre sans trop de déceptions une route à peu près exempte d'écueils.

La monotonie et la petitesse de leur tâche accoutumée laissent sans doute peser quelque ennui sur celles dont la nature avait plus de grandeur. Mais il

arrive fréquemment dans les classes commerçante et industrielle que leur rôle s'agrandit par leur participation aux affaires. Chargées d'un travail presque aussi assidu que celui de leurs époux, elles acquièrent bientôt les qualités qu'il demande, car le stimulant qui leur manquait dans le cloître se retrouve ici, et leur activité augmente avec l'importance de leurs attributions. L'expérience et la liberté, ces deux mobiles dont elles n'avaient pas encore ressenti l'influence sur la raison et sur l'énergie humaine, développent en elles toutes les forces qui restaient inertes. Elles deviennent admirables d'intelligence et de courage, et frappent de respect ceux qui ne connaissaient la femme que dans l'oisiveté.

Le travail répare donc pour elles dans

ces carrières spéciales l'insuffisance de l'étude, en rendant la vigueur à l'esprit énervé. Mais ce n'est pas dans tous les rangs de la société que peuvent s'offrir à la jeune épouse ces conditions actives qui n'ont pas même demandé la culture préalable de l'intelligence. L'inoccupation où tombent la plupart des autres ne leur laisse pour tâche que ces soins étroits du ménage dont la servitude n'est tolérable que quand elle résulte de la nécessité, et pour passetemps que les distractions du monde. Quelques unes essaient alors de recourir à la lecture, et si leur raison y puise la force de comprendre et de vouloir elle échappent à l'engourdissement ordinaire (1). Celles qui n'y par-

(1) Parmi celles qui sont désœuvrées et qui ne lisent pas, un petit nombre ordinairement se laissent

viennent pas, et c'est peut-être le plus grand nombre, ne tardent guères à se voir graduellement délaissées par les hommes qui en s'associant à leur existence avaient cru trouver en elles des compagnes capables d'adopter les mêmes intérêts de l'esprit et du cœur. Quand ils s'aperçoivent de leur inertie incurable, ils renoncent à les en tirer et les abandonnent à l'ennui qui pèsera désormais sur toute leur existence.

Si la corruption atteint quelquefois la femme dans l'état léthargique qui succède alors aux souffrances secrètes, est-ce sa nature qu'on peut en accuser?

porter à des occupations de bienfaisance, qui les préservent de la torpeur de l'âme, mais sous ce rapport également elles restent bien inférieures aux femmes éclairées et laborieuses. On peut dire que la charité même se proportionne en général à l'activité de l'esprit.

Rarement d'ailleurs les désastres qu'on devrait redouter au sein de tant de misères ne se réalisent d'une manière aussi inquiétante que paraît l'être la situation. Mais il est d'autres épreuves auxquelles l'expose son infériorité quand elle se prolonge, et dont nous allons rendre compte avec sincérité.

Il lui manque dans le rétrécissement de sa vie un but qui fixe ses regards et ses désirs. L'amour conjugal l'a déçue, l'honnêteté la détourne d'affections illicites, l'inaction éteint son intelligence, et cependant l'inertie absolue est impossible à tout être vivant. Il faut que sa force comprimée s'ouvre quelqu'issue, et les romains antiques dans leur langage brutal renfermaient en un seul mot l'expression de ce besoin quand ils appelaient la toilette le monde de la

femme (1). Le débordement actuel du faste féminin qui envahit l'Europe entière jette partout quelque agitation dans les esprits frivoles; mais dans les âmes que froisse secrètement leur inégalité vis-à-vis de tout ce qui les entoure, les satisfactions qu'il promet à la vanité impuissante prennent sur la volonté un ascendant suprême. On a pu constater dans le cours de cette crise que les pompes du jour avaient autant ou plus d'empire sur la femme ignorante que l'exemple des anciennes mœurs; et là où des voix respectées avaient cru devoir essayer l'effet des conseils, l'exalta-

(1) L'acception du mot latin est double, *mundus muliebris* pouvant signifier la toilette de la femme; mais l'opinion acceptait la fusion des deux idées comme une loi naturelle.

tion de la piété a fléchi elle-même devant l'idolatrie de la mode. Nulle force morale ne balance donc plus l'emportement aveugle de l'amour-propre lorsqu'il vient à se déchaîner dans ces régions mal éclairées du monde féminin. L'autorité même des croyances ne remplace pas suffisamment l'appui solide de la raison, là où le pouvoir de celle-ci est demeuré chancelant. Il ne reste aucune barrière qui pût empêcher l'épouse inintelligente de s'abandonner tête baissée au courant quelconque qui l'entraîne, et l'on doit se réjouir de ce qu'il ne l'ait portée à rien de plus insensé que le soin de la parure.

Mais il est un autre symptôme d'aberration qui sans paraître aussi fréquent peut inspirer de juste alarmes ; c'est l'indifférence de l'épouse ignorante pour

ses enfants, phénomène social qui semble démentir les lois de la nature. Le prompt affaiblissement de l'amour maternel quand il n'est pas soutenu par l'intelligence a quelque chose d'inexplicable. Cette affection instinctive subit dans ce cas des défaillances subites, dont l'enfant devient la victime dès qu'il est sorti du berceau. On voit alors ces douces et frêles créatures livrées à des mains mercenaires que souvent aucun regard ne surveille. Bientôt elles s'attachent davantage à la gardienne éphémère qui s'occupe de leurs besoins qu'à la mère qui les néglige. Celle-ci, qui dans des conditions régulières mettrait sa joie et son orgueil à épier chaque rayon de lumière auquel s'ouvre l'esprit de l'enfant, à lui enseigner les premiers mots qu'il répète, à féconder en lui tous

les germes de la vie, sent son cœur appauvri par la solitude ou distrait par des préoccupations mesquines. Elle se laisse de plus en plus remplacer par la bonne dont les instincts affectueux sont moins affaiblis et qui fait à sa manière la première éducation de l'être abandonné.

Mais sans vouloir le trahir à son tour, celle qui supplée ainsi à la désertion maternelle lui transmet les habitudes qu'elle a contractées dans son état de domesticité. La dépendance lui a enseigné le mensonge et la dissimulation ; elle en verse les germes dans l'âme qu'on lui a confiée. La loyauté générale du caractère belge est assez connue, pour que nous puissions répéter sans rougir les imputations d'uue Anglaise célèbre qui avait occupé une position subalterne dans un pension-

nat de Bruxelles. (1) Elle s'étonnait de ne trouver aucune élévation dans le caractère des petites filles dont elle était entourée, et croyait devoir attribuer leur duplicité générale aux mœurs et à la religion du pays, car elle ne pouvait pas deviner que ces enfants nés de parents riches avaient été élévés par des servantes.

A mesure que la mère inattentive voit grandir ceux qu'elle aurait du entourer de ses soins, elle se reconnait de plus en plus incapable de les diriger elle-même. Souvent elle les envoie dans

(1) L'auteur de Jane Eyre. — Sans partager ses préventions contre le catholicisme, des personnes dont l'opinion méritait beaucoup de déférence m'ont exprimé avec douleur le mal que produit cet abus. On m'a cité un enfant de six ans qui élevé par les domestiques ne comprenait pas la langue que parlait sa mère.

quelque école dès l'âge le plus tendre pour chercher là le commencement de l'instruction qu'elle n'a ni le courage ni le talent de leur donner, tandis que d'autres épouses sont heureuses et fières de se réserver ce privilège. A Paris, où le développement précoce des enfants est si remarquable, c'est l'épouse qui reste ordinairement dans la classe moyenne leur seule et vaillante institutrice jusqu'à l'âge de neuf ans. Ceux qui sont les témoins de son dévouement maternel ne peuvent qu'en entrevoir le prix inestimable; mais plus tard la nouvelle génération paye la dette de sa reconnaissance, et les doutes qu'on affiche ailleurs à ce sujet ne sont que l'expression des préjugés.

Quant à celles dont la négligence livre au hasard l'avenir de leur jeune famille,

si elles n'entendent pas leur conscience murmurer, c'est sans doute qu'elle ne se croient pas responsables de la fatalité attachée à leur aveuglement. Juge qui l'osera entre elles et la nature outragée ! L'opinion publique n'aura le droit de se montrer rigoureuse envers des coupables qui sont aussi des victimes, que quand elle aura préparé l'émancipation de leur intelligence.

Compter à cet égard sur la probabilité d'une réforme purement volontaire, ce serait oublier que le foyer du mal réside surtout dans les éléments les plus immobiles de la société. Il est dans tous les rangs des masses inertes qui ne s'ébranlent que sous l'impulsion extérieure. Si elles paraissent aujourd'hui obéir à la loi du progrès, c'est avec tant de lenteur que l'intervalle qui les sépare des

classes plus actives va encore en s'agrandissant. Les mouvements des unes et des autres rappelle à la pensée l'exemple jadis banal de la course d'Achille et de la tortue : mais ici ce ne sont pas les tortues qui ont pris l'avance, et elles ne sauraient la regagner par elles-mêmes. Leur retard cependant compromet d'autres intérêts que le leur propre. Chaque désordre partiel tend à briser le reste des liens moraux dont la force résiste encore au déchirement de l'ordre domestique. S'ils devaient se rompre ou s'user que deviendrait la famille ? C'est au bord d'un abime que la femme aveuglée reste endormie : elle ne peut être sauvée que par la main qui la réveillera.

Le moment est donc arrivé de prendre à cœur des intérêts trop longtemps négligés et de mettre un terme à cette

léthargie dont nous voyons déjà les conséquences sinistres apparaître autour de nous.

Tel est le but de cette enquête pénible que nous avons essayé de faire non pour constater des crimes, car le fléau serait alors sans remède, mais pour signaler des souffrances et des égarements qu'il est encore possible de guérir.

Qu'on nous pardonne de répéter ici que l'idée d'accuser n'entre pour rien dans le témoignage d'un spectateur personnellement désintéressé et dont ni l'âge ni la position ne comporte des habitudes violentes.

S'il s'est récrié à la vue du mal, c'est pour appeler le secours.

Jusqu'ici la société ne s'est guère préoccupée que de compléter l'instruc-

tion de l'homme. De toutes parts elle lui offre en Belgique un enseignement éclairé. Ni l'état, ni la commune ne sont dispensés par la loi d'y concourir efficacement. L'opinion applaudit aux sacrifices qu'impose le perfectionnement des écoles moyennes et supérieures, parce qu'elle en comprend la nécessité dans un pays dont l'activité se réveille et dont les lumières doivent faire la force aussi bien que la richesse. On n'abandonne pas à la liberté individuelle le soin de régler la hauteur générale de l'instruction publique; les corps législatifs en déterminent la mesure obligatoire et chargent le gouvernement de pourvoir aux besoins qu'elle entraine, non seulement pour les classes populaires, mais aussi pour celles dont le rang dans la société comporte le développement le plus large

de l'intelligence. Nul n'est forcé de recourir aux établissements de l'état; mais chacun éprouve au moins l'influence que leur voisinage et leur exemple exercent sur l'enseignement libre.

Tel est aussi l'effet que produirait sans doute sur l'éducation de la femme l'intervention et la surveillance de l'autorité publique, si elle se produisait sous la même forme et dans les mêmes conditions. Les difficultés d'organisation de ce genre d'établissements ne paraissent plus grandes que celles des colléges qu'en ce qui touche le régime des pensionnats qu'on peut considérer comme offrant un ordre de questions à part (1). Mais les problèmes de l'in-

(1) Les lycées français renferment presque tous des pensionnats dirigés par le gouvernement. Mais en Bel-

struction sont les plus importants de beaucoup, et c'est sur eux que doit se fixer l'attention. Moins ils paraissent avoir été généralement compris, plus il est urgent de ne pas en abandonner la solution à la routine ou à la simple théorie, mais de fonder aussi un certain nombre d'écoles supérieures attentivement dirigées par des mains d'élite, où la marche de cet enseignement soit fixée par l'exemple et la valeur de ses résultats démontrée par l'expérience.

Vainement se récrierait-on contre la

gique cette partie des collèges est principalement confiée à la surveillance de la commune. On pourrait admettre la même séparation dans les établissements destinés aux jeunes filles, l'importance attachée jusqu'ici à la clôture de ces institutions étant singulièrement affaiblie, car beaucoup de couvents admettent d'autres élèves que des pensionnaires.

nouveauté d'une institution qui n'a point encore de base légale.

On admet en ce qui touche l'éducation virile que le principe de la tolérance générale n'exige pas l'inaction. Il est vrai qu'à l'époque où cette distinction fut nettement formulée dans la constitution du pays, c'est-à-dire passé environ 30 ans. on ne crut pas nécessaire d'étendre les mêmes garantie à l'instruction de la femme. (1) Mais si le besoin n'en était pas encore senti dans l'état où se trouvait alors la société, est-ce à dire qu'il n'existe pas de nos jours, et qu'on voulût défendre aux générations suivantes d'y satisfaire !

(1) La constitution n'établit pas de différences formelles entre les droits des deux sexes à recevoir l'instruction au frais de l'état; mais les lois portées plus tard ne parlant point des femmes, il est probable que la pensée du législateur était encore incomplète.

Nous ne ferons pas à nos lecteurs l'injure de supporter que l'esprit positif de notre temps puisse les détourner de reconnaître que si la patrie est intéressée à former des hommes utiles dont l'activité suffise au développement de ses intérêts politiques et matériels, il lui faut aussi des âmes qui défendent au sein de la famille ses intérêts moraux, des épouses honorées dont l'influence rayonne sur la vie intime, des mères dont l'intelligence imprime au cœur de leurs enfants le cachet de la dignité humaine et de la vertu.

Reste à déterminer la nature précise de l'intervention régulière de l'état dans l'éducation de la femme. Nous la caractériserons en deux mots : former des écoles où l'instruction des jeunes filles offre assez d'étendue pour développer

les facultés de leur esprit et les talents dont elles possèdent le germe, et rendre cet enseignemeut assez rationnel pour élever leurs idées au niveau des bienfaits et des exigences de la civilisation.

Il n'entre pas dans l'objet de notre tâche de déterminer la forme pratique de ces établissements-modèles. Les convictions personnelles de l'auteur de ces pages le portent à regarder l'éducation collective comme ne pouvant jamais suppléer qu'imparfaitement à l'action de la mère. C'est elle que la nature a faite l'institutrice de ses enfants en lui donnant l'amour et la pénétration que ce rôle demande, et quand elle sera capable de le remplir, ses filles sortiront de ses mains aussi parfaites que l'a voulu la Providence. Mais puisqu'elle ne peut pas encore suffire seule à un devoir si

noble et si doux, la règle que l'état doit imposer à l'institutrice c'est de consacrer toute la puissance de son esprit et de son cœur non pas à balancer l'influence maternelle mais à la seconder, en dirigeant toujours vers le sanctuaire de la famille les regards des enfants qu'elle lui aura confiés.

Qu'on ne se figure pas qu'un pareil essai fût prématuré dans l'état actuel de l'opinion. La lumière se fait jour de toutes parts ; l'idée de l'intervention de l'état et des communes dans l'instruction des jeunes filles, loin de ne représenter qu'une espérance particulière et un vœu isolé, est déjà si répandue parmi les classes éclairées, et particulièrement dans le milieu d'où sort ce livre, que nul ne saurait s'en approprier le mérite. Sa réalisation partielle s'est accomplie dans

quelques villes avec un succès qui prouve assez quel serait celui des mesures plus générales dont l'exécution revient à l'état.

La force des choses est impérieuse et l'hésitation qui ferait ajourner des mesures dont la nécessité est reconnue par la conscience publique prolongerait inutilement des souffrances qui, sans égaler celles qu'a su naguère terminer en Belgique l'intervention active d'une main ferme, n'en sont pas moins une cause de perturbation pour la société dont elles arrêtent la marche progressive vers l'ordre moral. Il n'appartient pas sans doute à un écrivain qui s'honore d'avoir reçu plus d'une marque de faveur des hommes qui dirigent aujourd'hui la marche du gouvernement, de vouloir dévancer leur initiative dans une question qui doit

être décidée par la loi. Mais il a le droit d'exprimer sa confiance dans leurs lumières et dans leur énergie, puisque la cause qu'il essaie de soutenir ne peut plus demeurer séparée de celle de l'instruction générale.



TABLE DES MATIÈRES.

Gand. — Imprimerie de G. Jacqmain.

